

*Mada*  
66



# **Les Familles des PO face aux épreuves de la vie**

Pour qu'un évènement fragilisant ne devienne pas une vulnérabilité

*Cette enquête n'aurait pas pu être  
Réalisée sans l'aide précieuse apportée par  
Le Secours Populaire, Les Restos du Cœur,  
France Alzheimer, Sésame Autisme,  
L'Association des Conjointes Survivants  
Que ces associations et chacun des  
répondants soient assurés de tous nos  
plus vifs remerciements*

# SOMMAIRE

<b>AVANT PROPOS</b> .....	<b>5</b>
<b>OBJET DE L'ETUDE</b> .....	<b>6</b>
<b>PROFIL DES FAMILLES INTERROGEEES</b> .....	<b>8</b>
Les répondants.....	8
Situation de famille des personnes ayant répondu.....	8
Catégories socio- professionnelles .....	8
Niveau d'études : .....	9
Niveau de ressources: .....	9
<b>EVENEMENTS</b> .....	<b>10</b>
<b>ANALYSE</b> .....	<b>14</b>
Evaluation du niveau de difficultés consécutif à chaque événement fragilisant dans les domaines suivants ..	14
Difficultés consécutives ces événements sur le plan de vie familiale .....	15
Difficultés consécutives ces événements sur le plan psychologique .....	17
Aides reçues par les familles .....	17
Utilités des aides face à ces événements .....	19
Où en sont ces familles aujourd'hui ? .....	21
<b>CONCLUSION.</b> .....	<b>23</b>
<b>DECES D'UN PROCHE</b> .....	<b>26</b>
Difficultés ayant accompagné cet évènement .....	26
Difficultés ayant accompagné cet événement sur le plan de vie familiale .....	27
Difficultés ayant accompagné cet événement sur le plan psychologique.....	28
Aides reçues par les familles .....	29
Utilités des aides face à cet événement .....	31
Impact de cet événement sur la situation actuelle .....	32
<b>ARRIVEE D'UN ENFANT</b> .....	<b>33</b>
Difficultés ayant accompagné cet événement .....	33
Difficultés ayant accompagné cet événement sur le plan de vie familiale .....	34
Difficultés ayant accompagné cet événement sur le plan psychologique.....	35
Aides reçues par les familles .....	35
Utilités des aides face à cet événement .....	37
Impact de cet événement sur la situation actuelle .....	37
<b>MODIFICATION DE LA CELLULE FAMILIALE</b> .....	<b>39</b>
Difficultés ayant accompagné cet événement .....	39
Difficultés ayant accompagné cet événement sur le plan de vie familiale .....	40
Difficultés ayant accompagné cet événement sur le plan psychologique.....	41
Aides reçues par les familles .....	41
Utilités des aides face à cet événement .....	44
Impact de cet événement sur la situation actuelle .....	44

<b>PROBLEME DE SANTE LIE A LA MALADIE, A LA DEPENDANCE, AU VEILLISSEMENT, A UN ACCIDENT, AU HANDICAP.....</b>	<b>46</b>
Difficultés ayant accompagné cet événement .....	46
Difficultés ayant accompagné cet événement sur le plan de vie familiale .....	47
Difficultés ayant accompagné cet événement sur le plan psychologique .....	48
Aides reçues par les familles .....	49
Utilités des aides face à cet événement .....	51
Impact de cet événement sur la situation actuelle .....	52
<b>EVENEMENT PROFESSIONNEL.....</b>	<b>53</b>
Difficultés ayant accompagné cet événement .....	53
Difficultés ayant accompagné cet événement sur le plan de vie familiale .....	54
Difficultés ayant accompagné cet événement sur le plan psychologique .....	54
Aides reçues par les familles .....	55
Utilités des aides face à cet événement .....	58
Impact de cet événement sur la situation actuelle .....	58
<b>ANNEXE.....</b>	<b>60</b>

# AVANT PROPOS

Cette enquête qui est la quatrième étude réalisée par l'Observatoire de la Famille de l'UDAF des Pyrénées Orientales s'inscrit dans une démarche commencée en 2002 afin de mieux connaître les besoins et les attentes des familles du département.

Les travaux précédents Zoom sur les Familles des P.O, Enfance Adolescence et Vie de Famille, Familles et Santé, nous ont permis de mieux appréhender le vécu des familles en étudiant des thèmes aussi variés que l'éducation, la santé, le logement, la vie associative...

Chacune de ces approches a permis de percevoir dans le vécu des familles des moments plus difficiles, des moments de changements importants, parfois de ruptures. C'est la manière dont les familles ont vécu ces moments que nous avons choisi d'étudier.

En effet, le parcours de vie de chacun d'entre nous n'est que rarement un long fleuve tranquille. Il est jalonné de moments intenses comme le mariage, l'arrivée d'un enfant, mais aussi d'écueils et de turbulences comme une séparation, la perte de son emploi, la maladie ou le décès d'un proche ...

Chacun de ces changements est un moment de fragilité accrue pour les familles, ils génèrent des doutes, des questionnements et leur impose la mise en place d'autres stratégies de vie pour s'adapter à cette nouvelle situation.

Comment les familles ont-elles vécu ces événements ? Quels ont été leurs besoins ? Les aides qu'elles ont reçues correspondaient-elles à leurs attentes ?

Voilà les objectifs de cette enquête car il ne s'agit pas ici de faire une nouvelle étude sur les Familles dites Vulnérables mais de tenter de comprendre les besoins des familles. Dans un premier temps nous avons tenté d'identifier les difficultés que les personnes ont rencontrées au moment où elles ont été confrontées au problème puis de recenser les aides qui ont pu leur être apportées, afin de les confronter à leurs besoins et de les mettre en adéquation.

Cette approche devrait nous permettre de dégager des pistes de réflexions tant sur les aides à apporter que sur les pratiques associatives ou institutionnelles afin de mieux répondre aux attentes de ceux qui vivent ces moments de fragilité pour leur permettre de les dépasser.

## OBJET DE L'ETUDE

De nombreux signes nous alertent sur la situation des familles. Précarité, pauvreté, vulnérabilité semblent devenir le vécu quotidien d'un nombre sans cesse en augmentation de familles. Cette situation ainsi que la mise en place de la Conférence de la Famille 2005 sur ce thème a mobilisé l'ensemble du mouvement familial et, plus particulièrement, l'UDAF des Pyrénées Orientales, à travers son Observatoire la Famille, pour tenter de participer à ce que les Actualités Sociales Hebdomadaires intitulent « la difficile connaissance d'une population insaisissable ».

Toutefois, lors de son intervention au Colloque *Familles fragilisées : Questions de regards croisés* organisé conjointement par l'UNAF et la FNARS, Pierre Strobel (DREES-MIRE) introduisait ses propos par « En premier lieu, il faut s'interroger sur ce terme de « familles fragilisées » ou fragiles, sur les proximités qu'il entretient avec d'autres comme famille « vulnérable », « accidentée » (comme il est dit dans le texte introductif à ce colloque) ou encore familles pauvres. Ce qui importe ici, c'est à la fois ce qui est ainsi signifié, la qualification des situations et des processus que l'on désigne ; les effets de cette catégorisation/désignation sur les personnes, familles et groupes sociaux concernés ; enfin les raisonnements, les schémas mobilisés par les acteurs et experts pour analyser les facteurs de cette fragilisation et ses effets et, conséquemment pour agir. On voit qu'ils évoluent au fil du temps et qu'ils sont souvent pris dans des paradoxes difficiles. Ce n'est qu'après ce détour que je pourrai vous indiquer rapidement les ressources, assez nombreuses, que la statistique publique, l'étude et la recherche peuvent apporter à tous ceux qui interviennent dans ce domaine »

Ainsi de nombreuses sources sont à notre disposition sur les situations de ces familles, on peut en citer quelques unes comme celle du CERC sur *Un million d'enfants pauvres de moins de 18 ans*, de la MIRE sur *Les familles monoparentales* ou le rapport HIRSCH...

Les situations que connaissent ces familles sont souvent la conséquence d'un processus complexe qui renvoie, selon Hubert Brin Président de l'UNAF, à deux facteurs :

- *Celui des modes vie marqués par le niveau de revenus, la nature et la localisation du logement, la santé, la réussite ou l'échec scolaire, l'accès à la culture...*
- *Mais tout autant celui des itinéraires personnels de chacun des membres de la famille, et l'absence ou non de leur inscription dans un réseau dont les conséquences sont l'accès au mode d'information sur les droits individuels et collectifs devient un facteur aggravant.*

C'est dans cette approche qui fait appel aux trajectoires personnelles d'un individu de référence au sein de la famille que nous avons imaginé la construction d'un questionnaire sur « la vulnérabilité au sein de la famille ». Ce dernier ne s'inscrit pas dans une logique de constat à partir d'une situation donnée mais, d'une prise en compte des parcours de vie (il porte sur une durée de 5 ans) à travers des événements qui ont été perçus comme difficiles par les personnes sollicitées.

Comment ces événements sont-ils vécus lorsqu'ils surviennent ? Comment sont-ils perçus ? Dans quels domaines de la vie quotidienne ou psychique des familles ont-ils interféré ? Quelles aides ont été trouvées ? Quelles auraient été les attentes ou les besoins au moment de l'événement, actuellement ?

Voilà quelques questions auxquelles cette enquête voudrait tenter de répondre afin de mieux comprendre face à un événement donné les ressentis et les accompagnements qu'attendent les familles pour les aider à dépasser ces difficultés de vie.

Parmi les événements qui peuvent fragiliser la famille cinq grands types ont été retenus :

- le décès d'un proche
- l'arrivée d'un enfant
- la modification de la cellule familiale
- la prise en charge d'une personne
- la situation professionnelle

Cette étude contrairement aux différents travaux réalisés dans le cadre de l'Observatoire de la Famille des Pyrénées Orientales ne cherche pas à connaître une réalité objective de l'ensemble des familles du département.

Elle se propose de tenter de mieux comprendre la perception qu'ont les personnes à titre individuel ou les familles lorsqu'elles sont confrontées à un événement qui perturbe leur mode de vie. Aussi, nous avons travaillé à partir des événements auxquels ont été confrontées les familles.

Toutefois, la présentation que nous faisons de cette enquête demande une certaine prudence. Néanmoins, elle suggère quelques pistes de réflexions sur les attentes des familles du département.

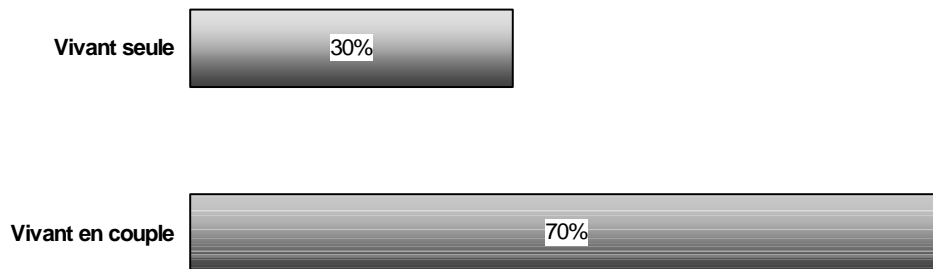
# PROFIL DES FAMILLES INTERROGÉES

Actuellement cette enquête porte sur 327 événements et 281 familles .46 familles ont été confrontées à deux événements remarquables dans les 5 dernières années.

## Les répondants

Les personnes ayant accepté de répondre à notre enquête sont dans 72% des cas des femmes, 28% des hommes.

## Situation de famille des personnes ayant répondu



## Catégories socio- professionnelles

	Effectifs	Pourcentages
Agriculteurs	6	2%
Artisans, Commerçants...	9	3%
Cadres	17	6%
Professions intermédiaires	25	9%
Employés	56	20%
Ouvriers	24	9%
Retraités	53	19%
Chômeurs sans professions	71	25%
Etudiants Inactifs	20	7%
Total des répondants	281	100%



Les groupes les plus représentés sont les employés 20%, les retraités 19% et les chômeurs 25% qui représentent près de 65% des répondants. Toutefois, l'essentiel des problématiques liées à l'emploi sont relevées par les chômeurs et dans une moindre mesure par les retraités qui sont aussi très touchés par le décès d'un proche ou la prise en charge du handicap.

### Niveau études :

	Effectifs	Pourcentages
Aucun diplôme	37	13 %
Certificat d'études, BEPC, BE...	50	18 %
Diplôme ou brevet professionnel	79	28%
Baccalauréat	39	14%
Etudes Supérieures	76	27%
Total des répondants	281	100%

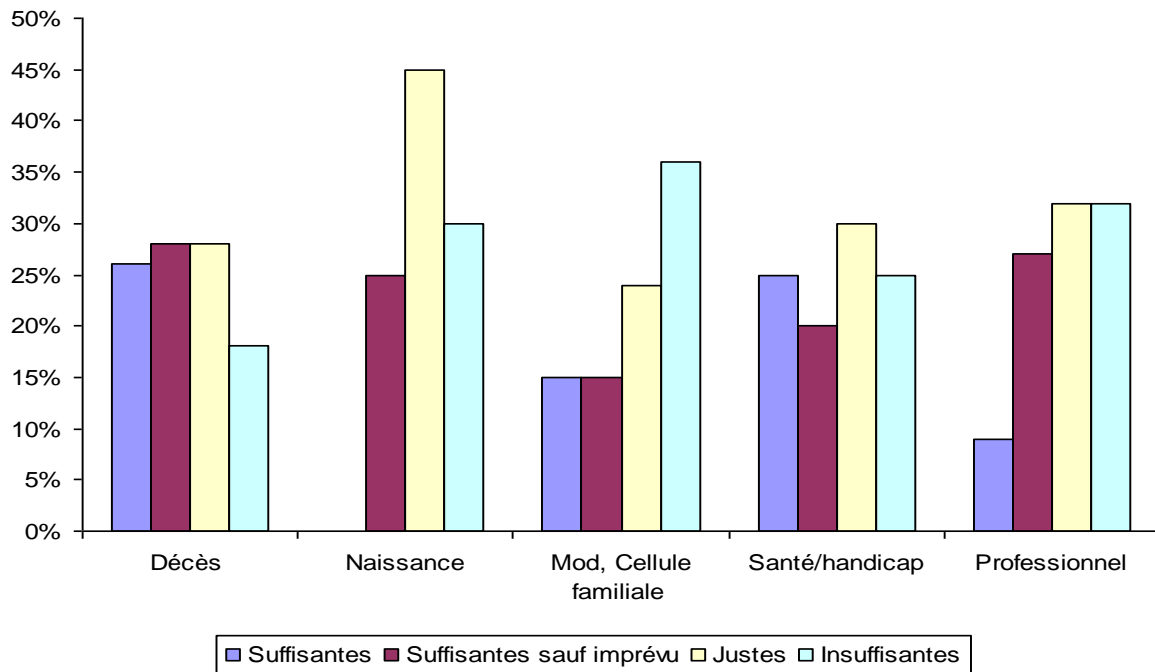
On notera que 31% de la population interrogée ne possède aucun diplôme qualifiant.

### Niveau de ressources:

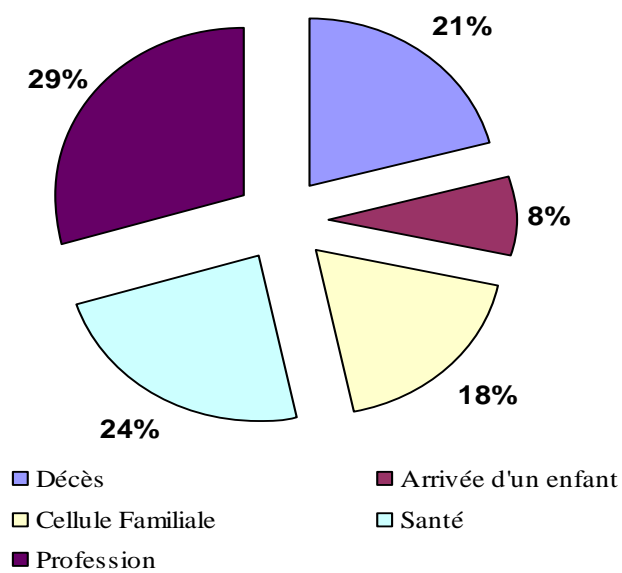
Pour faire face à vos dépenses courantes estimez-vous que vos ressources sont :		
Suffisantes	45	16%
Suffisantes sauf imprévus	64	23%
Justes	90	32%
Insuffisantes	82	29%
Total des réponses	281	100%

Dans cette étude nous avons pris le parti de travailler sur la perception qu'ont les répondants de leur niveau de ressources en dehors de toute considération liée au niveau effectif des revenus. Cette approche met en évidence des difficultés financières déclarées dans 6 ménages sur 10.

Elles sont perçues comme particulièrement prégnantes par les ménages qui sont confrontés à une naissance, des modifications de la cellule familiale et des problèmes liés à l'emploi.



## EVENEMENTS



➤ **29% des familles interrogées ont été confrontées à un problème d'ordre professionnel.**

Face à cette problématique nous constatons que l'évènement professionnel qui a le plus retenu l'attention des répondants est la perte d'emploi de la personne ou de son conjoint 60 %. Cet évènement a parfois été suivi par le fait d'avoir retrouvé une activité professionnelle dans 5 cas ou par un déménagement dans 6 cas. Toutefois ces situations sont trop marginales pour pouvoir faire l'objet de données statistiques.

Par contre nous trouvons 20% des répondants qui ont été confrontés à leur départ à la retraite ou à celui de leur conjoint.

Il faut noter que la majorité des répondants a un recul d'au moins deux ans par rapport à cet évènement et qu'ils sont 64% à considérer leur ressources justes ou insuffisantes.

➤ **24% des familles à un problème lié à la santé ou au handicap.**

Les personnes qui ont répondu à cet item sont particulièrement concernées par cette problématique puisque elle les touche personnellement dans près de 50% des cas, pour 25% d'entre elles ce sont leurs enfants qui connaissent ces problèmes, pour les autres répondants, ce sont leur conjoint 12% ou une autre personne proche (Parent-collatéral) 15%.

En ce qui concerne la situation financière des répondants face à cette problématique on peut constater que la répartition entre les personnes qui estiment leurs ressources comme « suffisantes ou suffisantes sauf imprévu » et celles qui les estiment « justes ou insuffisantes » est plus partagée que pour les autres évènements (45% - 55%)

➤ **21% des familles au décès d'un proche. Pour 11% d'entre elles, il s'agit de plusieurs décès dans les 5 ans.**

Les personnes qui ont répondu à cet item ont essentiellement vécu le décès d'un de leurs parents et ont recul moyen de 3ans face à cet évènement. Toutefois, vivre plusieurs décès dans un temps rapproché ou la perte d'un enfant sont les situations qui apparaissent comme les plus déstabilisantes.

La problématique du deuil est vécu sensiblement de la même manière et génère le même type de difficultés quel que soit le milieu social d'appartenance. D'ailleurs, on notera les répondants se répartissent de manière homogène face à l'évaluation de leur situation financière.

➤ **18% ont vécu une modification de leur cellule familiale. Dans 7 familles cette modification s'est cumulée avec le décès d'un proche,**

Bien que les situations familiales regroupées sous ce critère soient particulièrement variées, allant de la création d'un couple à la séparation en passant par le départ des enfants, dans le département au regard des réponses nous avons opté pour les regrouper en deux grands groupes.

En effet les situations les plus souvent citées, sont liées à la séparation ou au divorce (62%) car, en dehors du départ d'un enfant du foyer qui regroupe 21% des répondants à cet événement les autres situations proposées n'ont été vécues que par une ou deux personnes et donc ne seront pas retenues pour l'analyse.

Par ailleurs, 87 % des personnes qui ont répondu à cet événement sont des femmes.

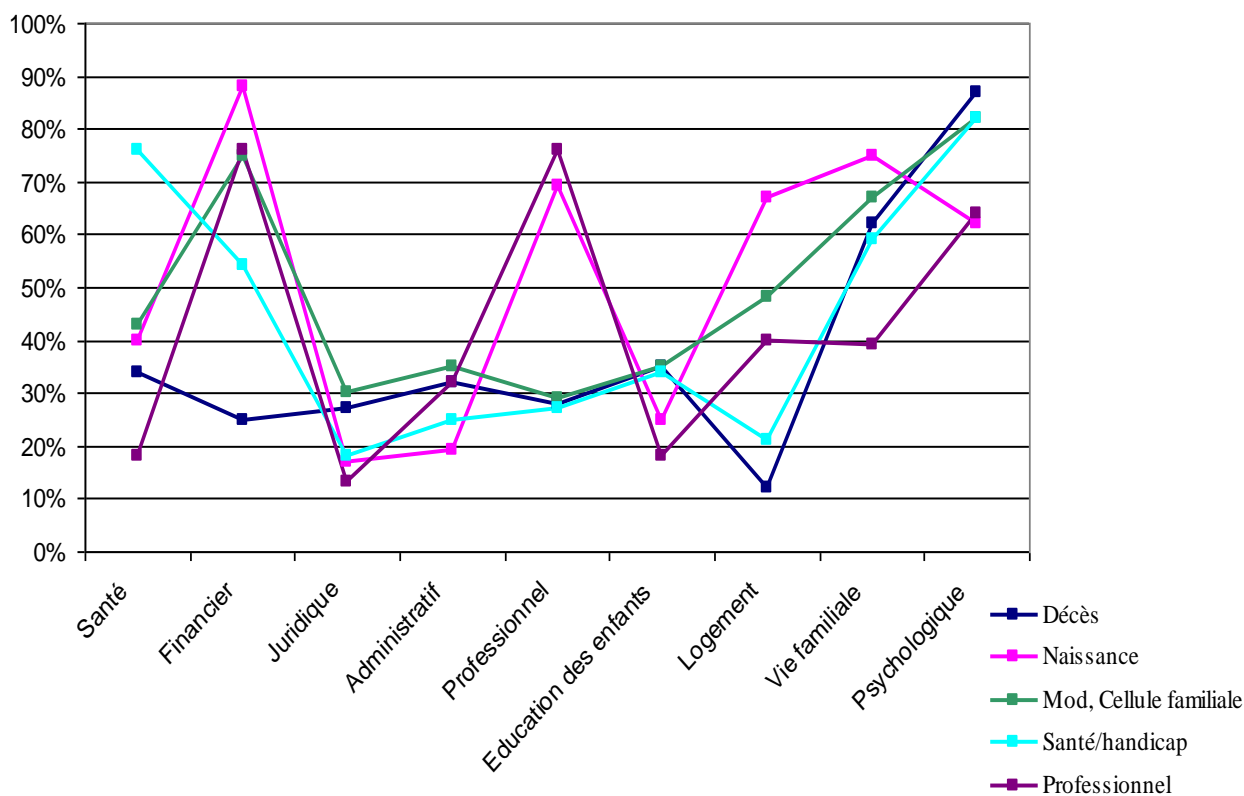
➤ **8% l'arrivée d'un enfant. Cet événement a été accompagné dans 3 cas par un début de vie maritale**

L'arrivée d'un enfant ne semble pas être perçue par les familles des P.O comme un facteur de fragilisation. En effet, cet événement n'a été retenu que par un nombre très faible de répondants. Il sera donc difficile d'effectuer une réelle analyse des réponses. Néanmoins, on peut tirer, des données recueillies, quelques tendances. Néanmoins il faut rappeler que 75% des répondants à cet item jugent leur niveau de ressources juste ou insuffisant. Les répondants ont en moyenne un recul de deux ans sur cet événement.



# ANALYSE

## Evaluation du niveau de difficultés consécutif à chaque événement fragilisant dans les domaines suivants



Au moment où les familles sont confrontées à un événement qui a des répercussions importantes sur leur devenir, la première difficulté identifiée est d'ordre psychologique. Ainsi quelle que soit la nature de cet événement elles sont près de 7 sur 10 à la définir comme une difficulté importante en lui attribuant une note de 5 à 7. Mais ce sont les personnes confrontées à un décès ou à un problème de santé ou de handicap qui sont le plus touchées (87% et 82%).

De même et de manière relativement homogène quatre des cinq événements sélectionnés ont un retentissement fort sur la vie familiale pour plus de 60% des répondants notamment au moment d'une naissance ou d'une séparation. Seules les personnes confrontées à une problématique d'emploi semblent être moins touchées au niveau de leur vie familiale au moment où elles sont confrontées à cet événement.

En ce qui concerne les problèmes éducatifs ils ne semblent être ressentis au moment où l'évènement survient que par moins d'une famille sur quatre. Les familles vivant un décès et une séparation sont les plus touchées.

Les problèmes financiers sont, quant à eux, particulièrement aigus lors de la naissance d'un enfant 89% et face à une séparation 75% ou à un problème professionnel 76% (60% personnes qui ont répondu à notre questionnaire sur ce thème ont vécu la perte de leur emploi). Ils touchent aussi, de manière importante, plus d'une famille sur deux confrontées à un problème de santé ou de handicap.

L'arrivée d'un enfant semble être un facteur de déstabilisation fort sur le plan professionnel. De plus ces difficultés sont souvent couplées avec celles liées au logement qui touchent prioritairement ces familles.

Il faut rappeler que les familles qui ont répondu à ce questionnaire en percevant l'arrivée d'un enfant comme un élément de fragilisation sont confrontées à des difficultés financières puisque 75 % déclarent avoir des ressources justes ou insuffisantes aucune ne dit avoir des revenus suffisants. Par ailleurs, le nombre de répondants à cet item et leurs caractéristiques sociologiques amènent à ne pas généraliser ces données. Par contre, elles sont révélatrices des problématiques vécues par les familles en précarité financières.

Les problèmes de santé sont répertoriés comme l'essentiel des difficultés par les personnes confrontées au handicap ou à la maladie ce qui est cohérent puisque 50% des répondants à cet item sont directement concernés par cette problématique.

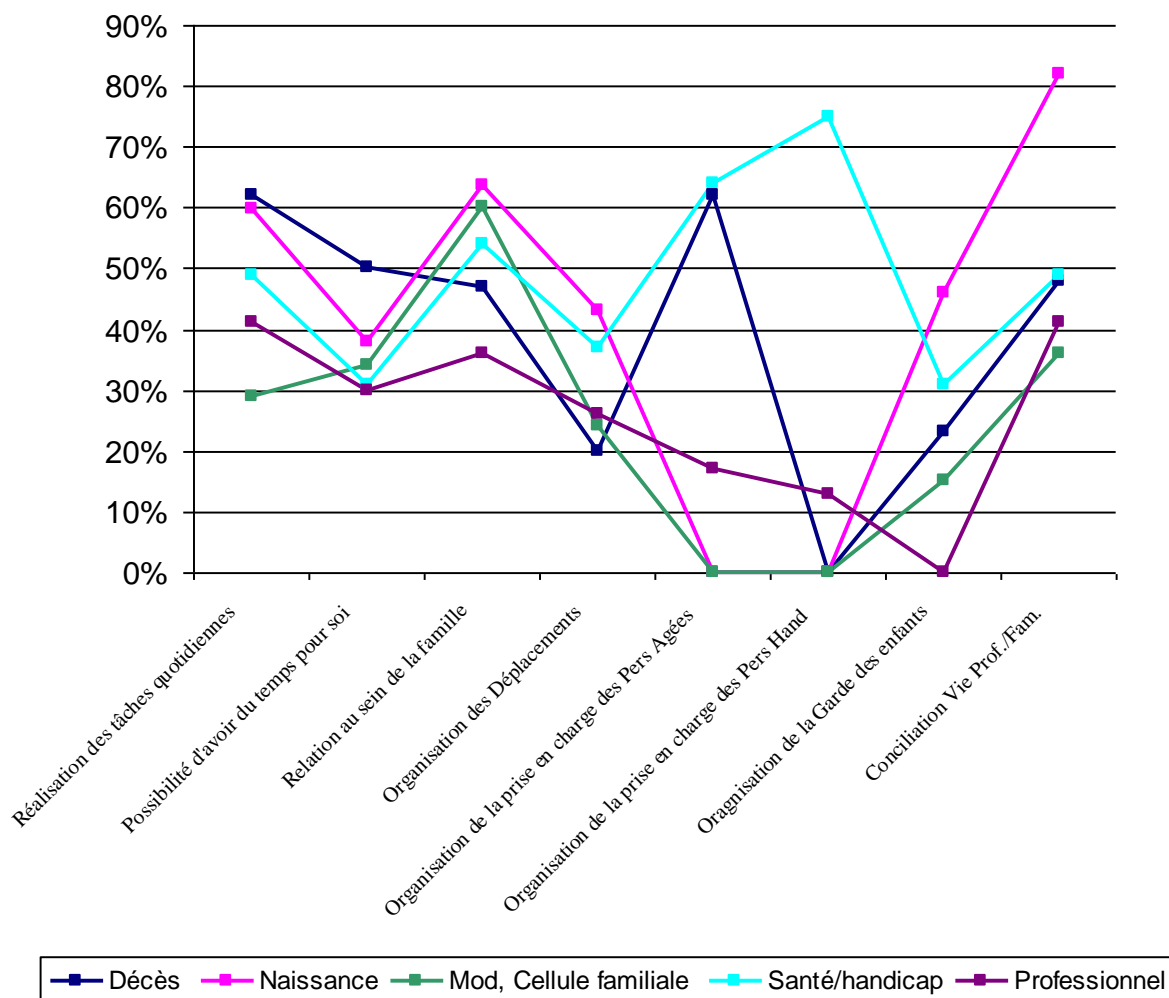
Les problèmes professionnels relevés par les personnes confrontées à un problème d'emploi procèdent du même constat.

Quant aux difficultés juridiques et administratives elles semblent être banalisées par l'ensemble des répondants.

### **Difficultés consécutives à ces événements sur le plan de vie familiale**

Globalement ce sont les événements liés à un décès ou à un handicap qui interfèrent le plus sur le plan de vie familiale et plus particulièrement sur les relations au sein de la famille avec 47% et 54% des personnes qui déclarent avoir rencontré des difficultés importantes sur ce point. Même si en toute logique ce sont les personnes qui ont vécu une séparation qui ont le plus de difficultés dans ce domaine (60%)

Sur le plan de la réalisation des tâches quotidiennes ce sont les personnes confrontées à un décès ou à l'arrivée d'un enfant qui ont le plus de difficultés.



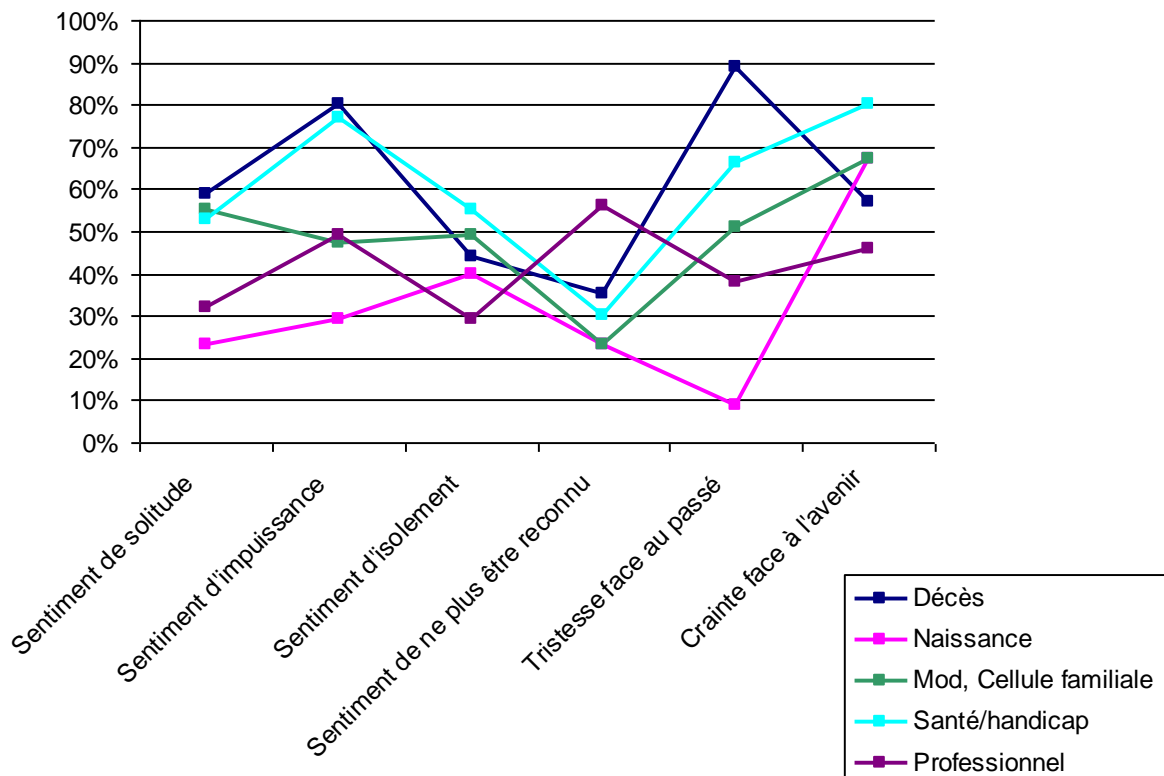
Paradoxalement les personnes confrontées à un décès déclarent souffrir de difficultés fortes pour avoir du temps pour elles. Cette perception de leur disponibilité est peut être à mettre en relation avec les difficultés éducatives signalées, par ce groupe, dans la question précédente. Car elles sont touchées une fois sur deux, contre en moyenne une personne sur trois dans tous les autres cas.

Seules les personnes ayant vécu un décès ou une situation de maladie ou de handicap sont confrontées à l'organisation d'une prise en charge. Il apparaît que la prise en charge des personnes handicapées semble plus problématique que celle des personnes âgées. En effet, dans le premier cas ils sont 75% à éprouver dans ce domaine des difficultés fortes contre 64% dans le second cas.

On retrouve des données précédemment évoquées puisque ce sont les personnes confrontées à l'arrivée d'un enfant qui éprouvent le plus de difficultés pour concilier leur vie professionnelle et leur vie familiale. Toutefois il faut noter que 50% des personnes confrontées à une séparation qui ont une activité professionnelle sont elles aussi en difficultés dans ce domaine. Les secteurs du commerce, de l'artisanat et les cadres semblent être les plus touchés.



## Difficultés consécutives à ces événements sur le plan psychologique



Nous retrouvons ici l'impact des différents événements sur la psychologie des personnes qui est confirmé dans cette série de questionnement et l'implication des répondants dans ce domaine puisque nous avons constaté un taux très faible de non réponse.

Le sentiment de solitude est vécu par plus d'une personne sur deux lors du décès d'un proche, d'une modification de la cellule familiale ou lorsqu'on est confronté à un problème de santé ou de handicap. Ce sentiment est conforté de manière plus ou moins forte par un sentiment d'isolement particulièrement prégnant dans le cas du handicap ou du problème de santé.

Le sentiment d'impuissance est aussi ressenti de manière forte face au décès ou en cas de problème de santé. On retrouve ces deux problématiques comme porteuses d'un fort sentiment de tristesse face au passé.

De même, la crainte face à l'avenir est un vecteur fort d'inquiétude en cas de problème de santé ou de handicap, de modification de la cellule familiale ou de naissance.

Il faut noter que seuls les événements professionnels interfèrent de manière forte comme facteur de perte d'identité (56% déclarent avoir un fort sentiment de n'être plus reconnu).

## Domaines d'aides reçues par les familles

- **Aides Financières**

<b>Naissance :</b>	<b>100%</b>
<b>Professionnel :</b>	<b>71%</b>
<b>Santé Handicap :</b>	<b>63%</b>
<b>Mod. Cellule Familiale :</b>	<b>62%</b>
<b>Décès d'un proche :</b>	<b>24%</b>

Ce sont les administrations dans le cadre du versement de diverses allocations qui soutiennent prioritairement les familles dans le domaine financier. Toutefois dans de nombreuses situations cette aide financière est complétée par des aides ponctuelles qui proviennent soit des administrations soit des organismes sociaux. Les associations sont aussi très présentes sur cet accompagnement financier. La famille est aussi sollicitée en particulier face à une séparation ou à un évènement professionnel.

- **Aides Matérielles**

Les organismes sociaux, les administrations et les associations interviennent souvent de manière conjointe pour aider les familles. Mais en matière d'aide matérielle la solidarité familiale est aussi particulièrement présente. Elle est même la première sollicitée au moment d'une naissance

<b>Naissance :</b>	<b>63%</b>
<b>Professionnel :</b>	<b>61%</b>
<b>Mod. Cellule Familiale :</b>	<b>56%</b>
<b>Santé Handicap :</b>	<b>46%</b>
<b>Décès d'un proche</b>	<b>1%</b>

- **Aides morale ou psychologique**

<b>Naissance :</b>	<b>60%</b>
<b>Santé Handicap :</b>	<b>56%</b>
<b>Mod. Cellule Familiale :</b>	<b>44%</b>
<b>Décès d'un proche :</b>	<b>47%</b>
<b>Professionnel :</b>	<b>32%</b>

Si les répondants ont particulièrement investi cet item ce sont les familles qui se mobilisent le plus pour assurer cet accompagnement. Mais près d'une personne sur deux ne reçoit aucune aide dans ce domaine alors qu'il est repéré comme étant celui qui posent le plus de difficultés aux répondants.

- **Aides en informations**

<b>Professionnel :</b>	<b>48%</b>
<b>Santé Handicap :</b>	<b>42%</b>
<b>Mod. Cellule Familiale :</b>	<b>38%</b>
<b>Décès d'un proche :</b>	<b>16%</b>
<b>Naissance :</b>	<b>16%</b>

Globalement on peut constater que l'accès à l'information n'est pas aisé pour les familles et cette information est reçue de manière fractionnée émanant d'au moins trois sources les associations, l'administration et les familles

On notera que .moins d'une personne sur deux a reçu une aide à l'information et en matière de décès ou de naissance seul 16% des personnes interrogées ont été aidées dans ces domaines.

- **Aides administratives ou juridiques**

La proportion des personnes qui a reçu ce type d'aide est encore plus faible que pour l'aide à l'information. Toutefois, il faut noter que le nombre de personnes qui déclarait avoir des difficultés fortes dans ces domaines est particulièrement bas.

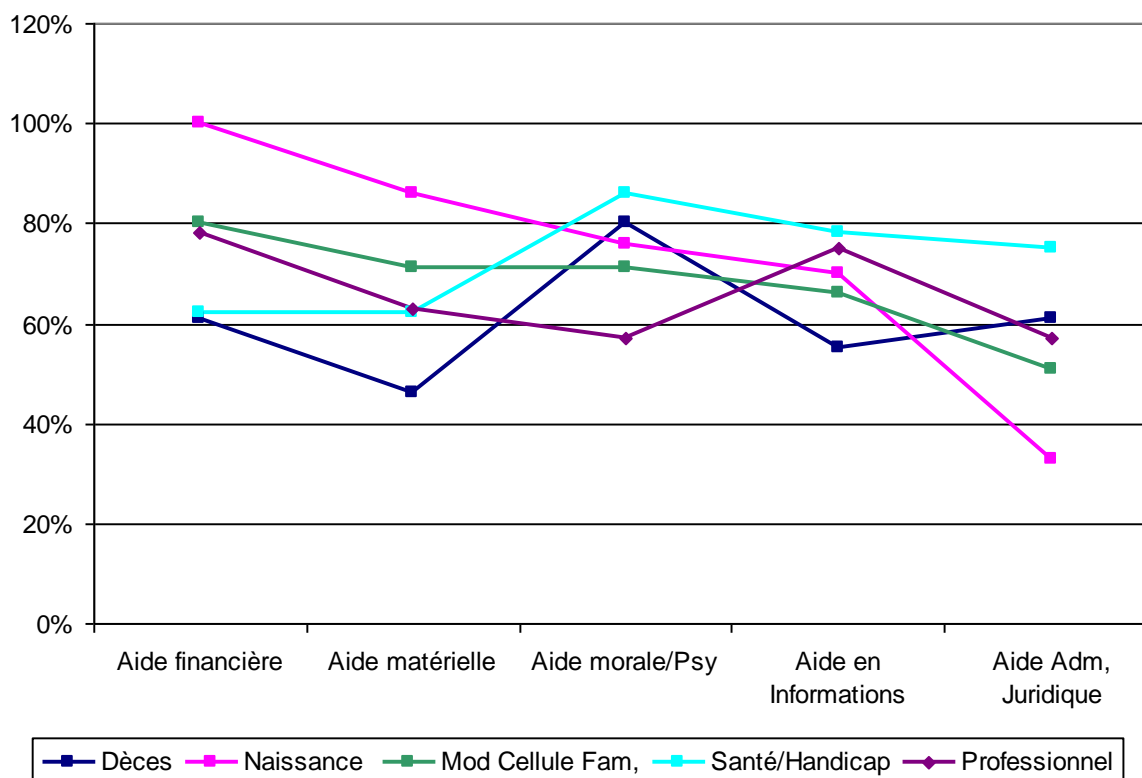
Il semble que dans la grande majorité des cas les aides reçues ont été apportées par des intervenants ce qui implique pour les personnes déjà en situation de fragilisation une multiplication des démarches pour y accéder.

Ainsi on a pu relever un certain nombre d'annotations en marge des questionnaires :

- *C'est trop compliqué*
- *Ils ne peuvent pas se mettre d'accord*
- *C'est épuisant*
- *Ce n'est pas cohérent*

## **Utilités des aides face à ces événements**

Globalement on constate que si les familles sont peu nombreuses à bénéficier d'une aide ou d'un soutien en dehors des accompagnements financiers liés à un droit, leurs réponses à cette question démontrent les besoins qu'elles ont eu face aux divers événements puisque 70% d'entre elles pensent que ces aides sont particulièrement nécessaires alors qu'elles sont moins de 40% à avoir pu en bénéficier.



On constate une véritable cohérence entre les besoins d'aides recensés par les répondants et les difficultés effectivement rencontrées.

Ainsi dans la première partie du questionnaires ils étaient près de 80 % à mentionner les difficultés psychologiques ou morales comme étant les plus prégnantes : ce sont dans les mêmes proportions qu'ils font état d'un besoin d'aide dans ce domaine. Or il n'ont été que 47% à pouvoir en bénéficier et le premier source d'aide dans ce domaine a été l'entourage ou la famille.

Dans le même temps on constate que le besoin d'information est repéré comme particulièrement important par près de 70% des répondants alors seul 28% d'entre eux ont pu en bénéficier. On notera sur ce point un besoin spécifique des retraités de milieu agricole exploitant.

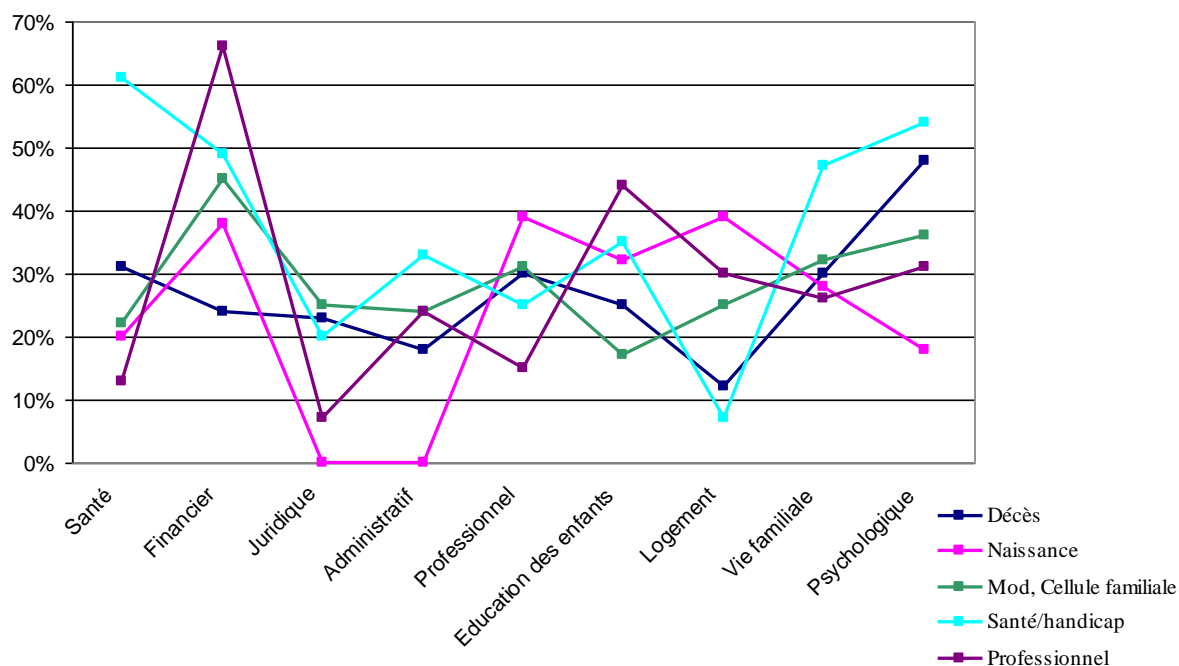
Les accompagnements financiers et matériels sont essentiellement repérés par les familles les plus en difficultés mais globalement le différentiel entre les besoins évalués et les aides effectives semble négligeable. Toutefois cette étude ne portant sur le niveau de l'aide financière apporté aux familles il est difficile de savoir si elles répondent aux besoins réels de ces dernières. On notera toutefois que parmi les associations qui ont apporté un soutien financier et matériel se sont essentiellement des associations caritatives qui ont été citées

#### Les besoins d'aides insatisfaits :

- d'accompagnement psychologique
- d'aide à l'information
- une cohérence des dispositifs

## Où en sont ces familles aujourd'hui ?

- **Difficultés perdurant**

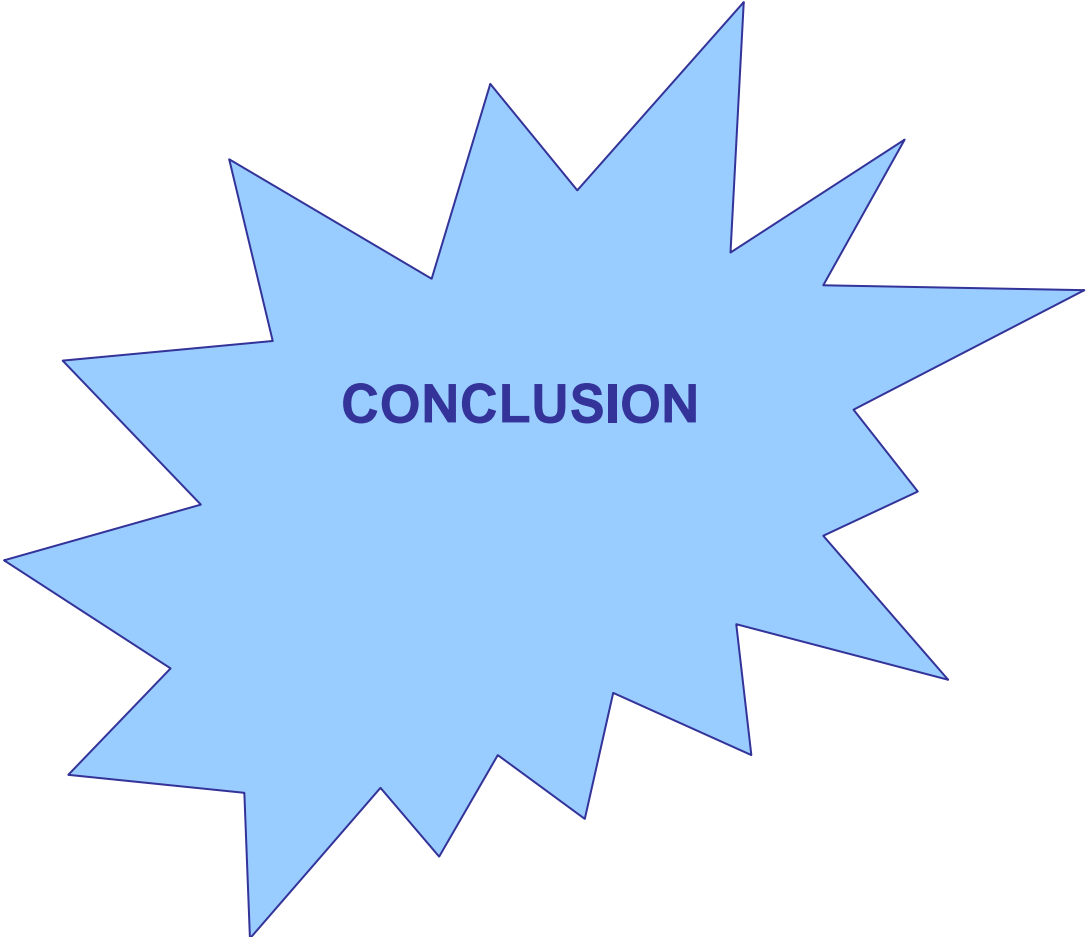


Face aux divers évènements les répondants ont en moyenne un recul de 2 ans et demi ce qui a permis à certaines difficultés de perdre de leur acuité.

Toutefois, ils sont encore plus de 30% à déclarer avoir encore des difficultés importantes dans les axes proposés.

Mais plusieurs points doivent nous interpeller puisqu' on constate que dans plusieurs situations les difficultés se sont aggravées :

- en matière juridique pour les personnes ayant un problème de santé ou de handicap,
- **au niveau de l'éducation des enfants pour les personnes ayant vécu un licenciement.** Elles étaient 18% à déclarer avoir des difficultés fortes dans ce domaine au moment où l'évènement s'est produit. Elles sont 44% à faire état du même type de difficultés avec deux ans de recul soit une augmentation de 26%. Ces données sont à mettre en relation avec les réponses obtenues sur leur vécu au niveau psychologique. En effet, plus d'une personne sur deux faisait état de son sentiment de ne plus être reconnue et **86% des répondants attribuait une note entre 5 et 7 pour évaluer les besoins en accompagnements psychologiques face à cet évènement.**
- Toutefois la première demande de ces familles est formulée de la manière suivante : retrouver un emploi le plus vite possible



# CONCLUSION.

Face aux problématiques que soulève l'enquête 2005/2006 les familles des P.O ont posé un regard sans faille sur leur propre fragilité. Au-delà des événements qu'elles apprécient comme des facteurs fragilisants c'est l'appréciation de leurs besoins et les réponses qu'elles ont pu recevoir qui sont à relever dans cette étude. Ainsi au-delà du constat elles nous suggèrent un certain nombre de défis à relever.

- L'accès à l'information
- L'écoute et le lien social
- Les solidarités familiales

- **L'accès à l'information**

L'accès à l'information est un besoin particulièrement prégnant pour les personnes qui ont vécu un événement fragilisant. Face aux cinq événements retenus 69% d'entre elles signalent la nécessité de cette aide et plus particulièrement de la coordination de cette information alors que moins de 32% ont pu y avoir accès. Ainsi l'enquête nous confirme une notion qui avait fait l'objet d'une réflexion de la conférence de la famille 2003. Ce besoin a été pris en compte dans le cadre d'un nouveau dispositif des POINT INFO FAMILLE qui devrait pouvoir relever ce nouveau défi en répondant aux besoins des familles. Sur les Pyrénées Orientales, la DDASS a inscrit dans ce dispositif diverses structures dans le cadre d'un maillage départemental mis en place depuis 2005. L'UDAF66 est particulièrement impliquée dans cette réponse aux familles à travers son Point Info Famille labellisé sur neuf cantons où elle assure une permanence d'accueil téléphonique tous les matins et des permanences mensuelles. Par ailleurs elle vient d'ouvrir deux sites Internet dont un dédié aux informations.

Il nous reste un défi à relever trouver une écoute dans les médias locaux pour faire connaître ce dispositif aux familles.

- **L'écoute et le lien social**

Le second point mis en relief par cette enquête est le besoin d'être écouté, de partager ces expériences souvent difficiles avec des pairs : un espace où les associations familiales ont un rôle déterminant à jouer. Nombre d'entre elles se sont investies dans ce champ notamment au sein du mouvement familial et l'on peut citer les espaces de paroles ouverts par Sésame Autisme, l'UNAFAM, l'APF, EFA, Catalogne Alzheimer, ou l'ADSEA ...

Cette prise de conscience touche bien au delà du mouvement familial. Chaque association sur le terrain est porteuse d'une spécificité particulière mais toutes agissent avec des valeurs humanistes.

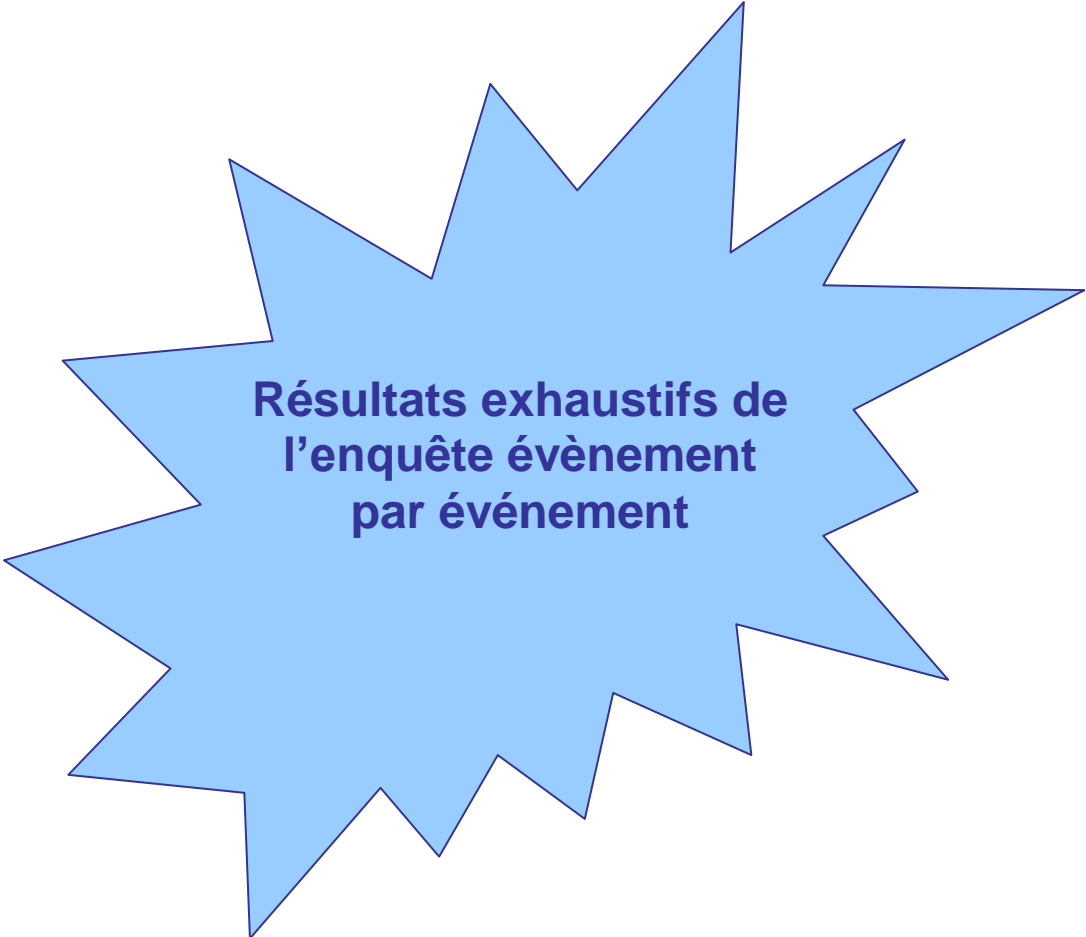
Ainsi au-delà de la diversité des réponses qui restent le premier soutien à apporter aux familles c'est certainement en restant un vecteur de lien social sur les territoires que les associations aussi un rôle indispensable. Et là aussi le mouvement familial est en première ligne

- **Les solidarités familiales**

La famille et l'entourage sont un des principaux pourvoyeurs d'aide face aux difficultés. Elle reste le refuge principal en matière d'accompagnement psychologique quelque soit le type de difficultés rencontrées et intervient aussi sur le plan financier ou matériel en complément de l'apport institutionnel.

**Une fois de plus cette enquête nous montre la place prépondérante de l'entourage familial dans le vécu quotidien des familles. Cette étude nous laisse entrevoir la réelle place de ces appuis dans l'équilibre des économies domestiques des familles. Toutefois, si nous en percevons ici l'importance il nous est difficile de le quantifier, aussi nous nous proposons d'approfondir une recherche dans cette direction avec la prochaine enquête de l'Observatoire de la Famille qui portera sur les solidarités familiales.**





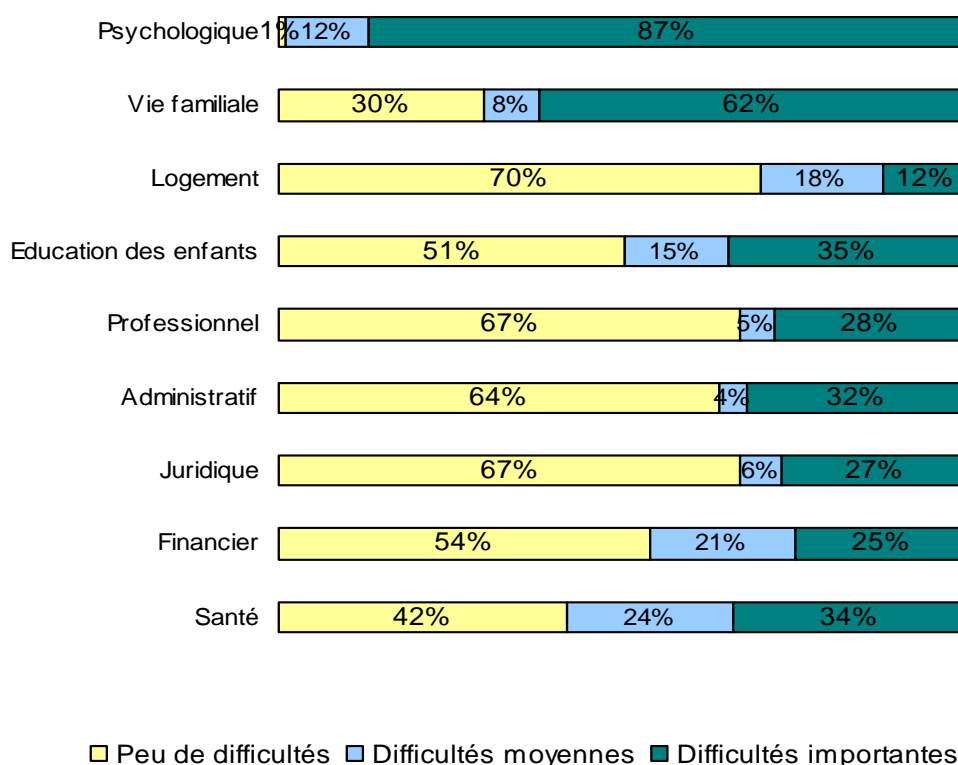
**Résultats exhaustifs de  
l'enquête évènement  
par évènement**

# DECES D'UN PROCHE

## Difficultés ayant accompagné cet évènement

*Note technique* : Afin de rendre plus lisible les résultats les notes attribuées par les personnes interrogées ont été regroupées en trois catégories :

- Celle de 0 à 3 correspondant à peu de difficultés
- La note 4 correspondant à la valeur médiane n'a pas été regroupée
- Celle de 5 à 7 correspondant à des difficultés importantes



Face au décès d'un proche les difficultés essentielles repérées par les familles sont d'ordre psychologique puisque 87% les classent dans la catégorie des difficultés importantes et 47% d'entre elles leur attribuent même la note maximum.

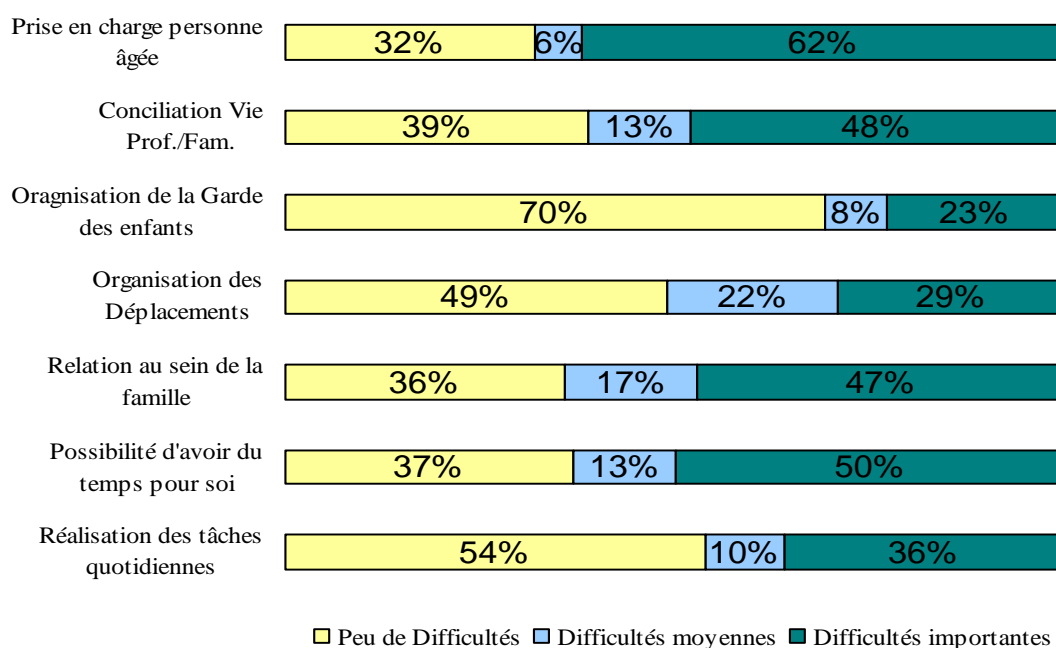
La seconde difficulté repérée par 62% des familles est liée à l'interférence de cet évènement sur la vie de familiale. Cette difficulté est corollée par celle rencontrée au niveau de l'éducation des enfants qui intervient de manière sensible dans la moitié des cas (35% leur attribue une note de 5 à 7 et 15% la note médiane de 4)

La santé des personnes est aussi perturbée lorsqu'un tel évènement survient dans une famille et elle interfère de manière importante dans 34% des cas, et de manière moins prégnante mais néanmoins notable dans 24% (note médiane).

On peut aussi noter que les difficultés d'ordre administratif, financier, ou professionnel ont touché de manière importante en moyenne une famille sur trois.

Seul le domaine du logement, ne semble poser que peu de problèmes aux familles interrogées.

## Difficultés ayant accompagné cet événement sur le plan de vie familiale

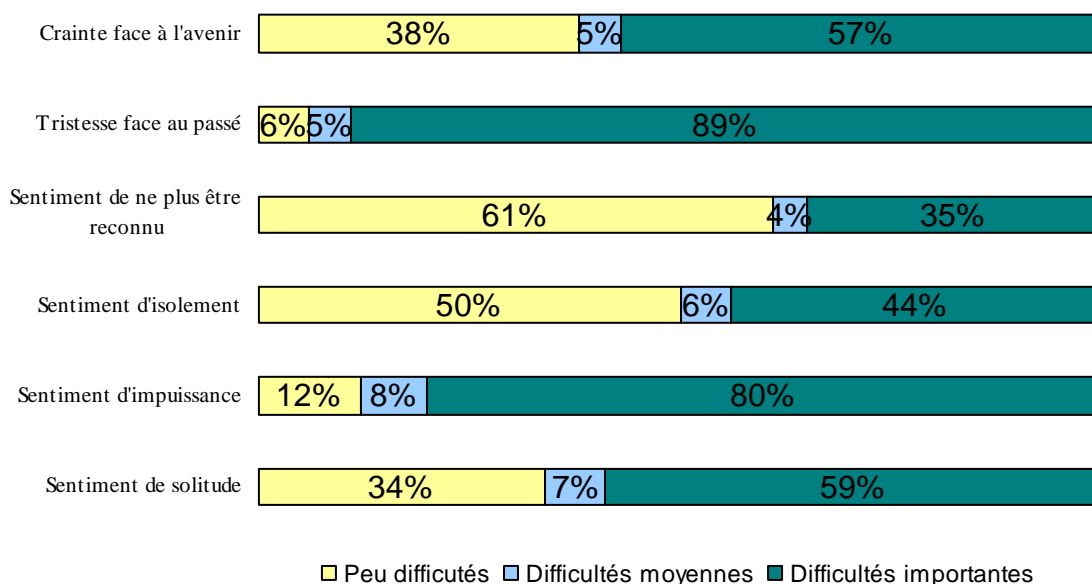


Dans le cadre de l'organisation de la vie familiale même si les difficultés vécues par les familles semblent assez importantes dans certains domaines il convient de relativiser ces indications au regard du taux relativement important de non réponse, ce qui invite à beaucoup de précaution dans la lecture de ces résultats.

Toutefois, il semble que face à cet événement les familles dégagent trois types de difficultés :

- la prise en charge des personnes âgées (62% difficultés importantes, 6% difficultés moyennes). Ces difficultés sont particulièrement prégnantes lorsque le décès a touché l'un des ascendants.
- la possibilité d'avoir du temps pour soi (50% difficultés importantes, 13% difficultés moyennes)
- la conciliation de la vie professionnelle et familiale (48% difficultés importantes, 13% difficultés moyennes)
- les relations au sein de la famille (47% difficultés importantes, 17% difficultés moyenne)

## Difficultés ayant accompagné cet événement sur le plan psychologique



Nous retrouvons ici l'impact de cet événement sur le vécu psychologique des familles puisque le taux de non réponse à cette question est très faible.

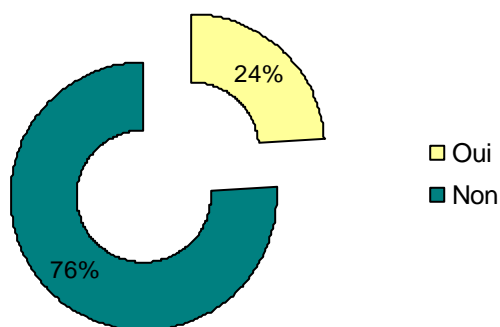
En dehors du sentiment de ne plus être reconnu et du sentiment d'isolement tous les autres items proposés ont touché de manière importante plus de 50% des personnes interrogées.

Mais les deux difficultés phares des personnes sont liées au sentiment d'impuissance (80% difficultés importantes) et à la tristesse face au passé (89%). Ces deux perceptions génèrent en corollaire une crainte importante face à l'avenir (57%).

Si 56% des personnes déclarent ne pas percevoir de sentiment d'isolement de manière prégnante (50% attribuent une note de 1 à 3 et 6% la note médiane) ils sont néanmoins 59% à percevoir un fort sentiment de solitude.

## Aides reçues par les familles

- **Financières**

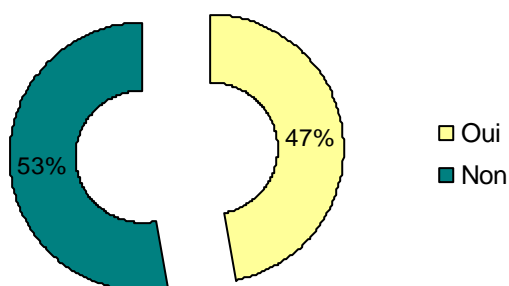


Le nombre de personnes déclarant avoir reçu des aides financières est trop faible pour en tirer de vrais enseignements. Toutefois, ces aides sont venues majoritairement de l'administration soit de manière ponctuelle soit sous forme de pension ou de rente. Dans 3 cas, les aides sont venues des assurances et dans 4 cas, de la famille, une personne signale l'intervention financière d'une association.

- **Matérielle**

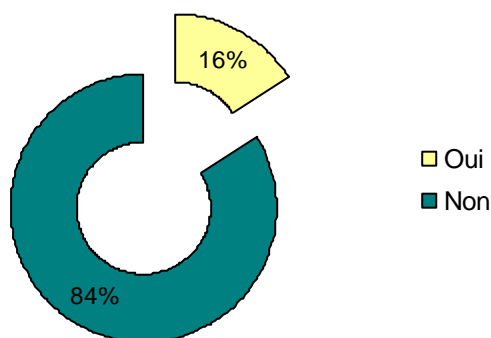
Deux familles déclarent avoir reçu des aides matérielles face au décès d'un proche dans les deux cas ces aides ont été apportées conjointement par les organismes sociaux, les associations ou la famille.

- **Morale ou Psychologique**



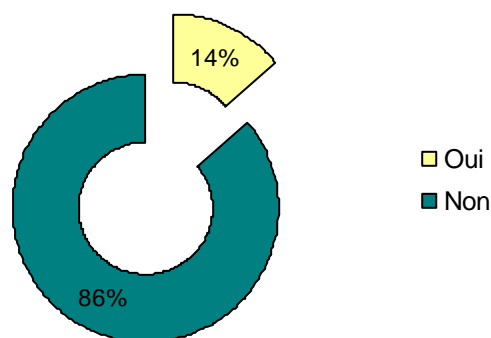
Tous les répondants ont investi cet item mais seulement 47% ont bénéficié de ce type d'accompagnement. Il semble que dans ce cas, ce soit la famille qui soit le premier recours face à un deuil 86% déclarent y avoir trouvé une aide psychologique. Les associations n'interviennent que pour 25% des familles et l'employeur est cité 4 fois et les organismes sociaux et les administrations n'intervenant dans ce domaine que de façon marginale.

- **Information**



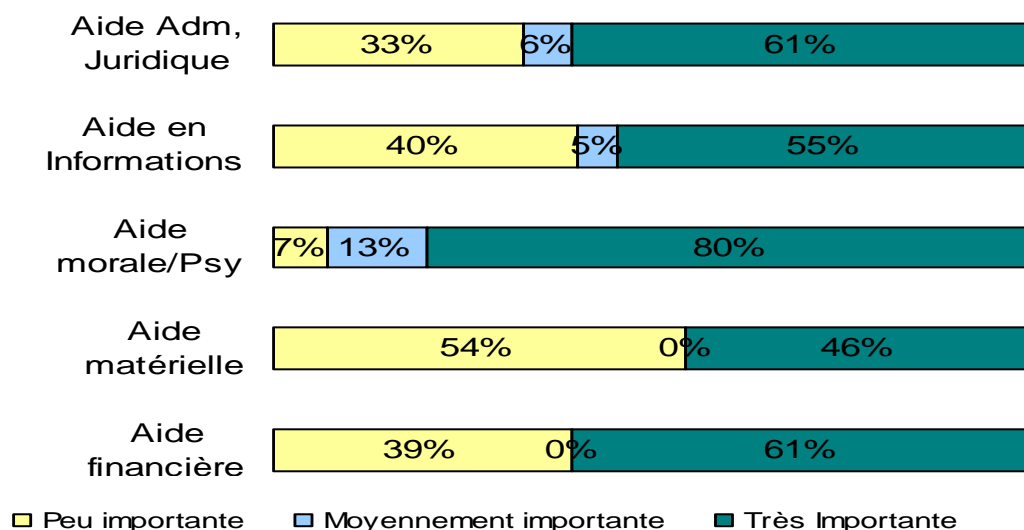
L'accès à l'information ne semble pas aisé pour les familles puisque seul 16% d'entre elles déclarent avoir eu une information. Pour ces personnes l'information est issue de sources multiples qui se répartissent de manière quasi égalitaires entre les administrations, les associations et la famille. Toutefois face au nombre très faible de personnes qui ont déclaré avoir bénéficié d'information la répartition des sources est à prendre avec beaucoup de précautions.

- **Aide Administrative et juridique**



L'aide juridique et administrative ne concerne ici encore qu'un faible taux de répondants. Elle leur a été apportée par l'administration, les organismes sociaux ou la famille mais aussi par des avocats dans 2 cas.

## Utilités des aides face à cet événement



Il faut noter que si les familles sont très peu nombreuses à bénéficier d'une aide ou d'un soutien, leurs réponses à cette question démontrent les besoins qu'elles ont eu face au décès d'un de leur proche.

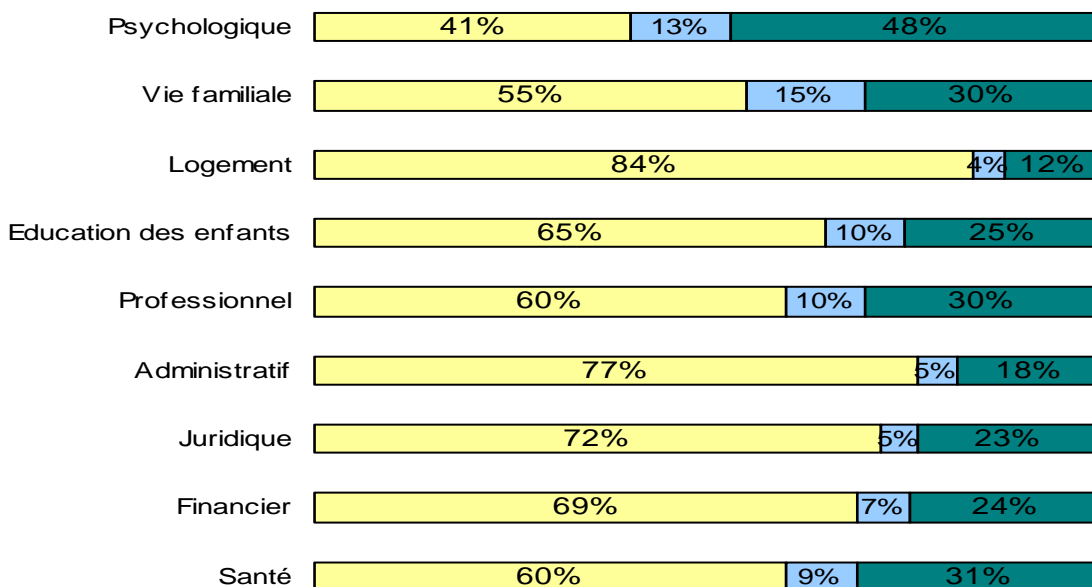
On constate une véritable cohérence face aux difficultés rencontrées : les répondants ont retenu les difficultés d'ordre psychologique et moral comme étant les plus prégnantes dans la première partie du questionnaire. Ils soulignent, ici, l'utilité qu'ils accordent à une aide dans ce domaine (80% la considère comme très utile 41% lui donnent, même la note maximum) alors que seul 47% d'entre eux ont pu en bénéficier.

D'autre part, les répondants se sont aussi déterminés par rapport à l'utilité d'une aide à l'information (55%) et d'une aide en soutien juridique et administratif (61%) alors qu'ils n'ont été que 16% et 14% à y avoir accès.

Les aides matérielles et financières apparaissent comme essentielles pour 46% et 61% des familles dans l'accompagnement de cet événement. Rappelons que deux personnes ont bénéficié d'une aide matérielle et 1 personne sur 4 d'une aide financière. Les besoins exprimés dans ces domaines par les personnes sont à mettre en perspective avec les difficultés signalées par les familles au niveau de la vie quotidienne des familles.

## Impact de cet événement sur la situation actuelle

- **Difficultés perdurant**



■ Peu de difficultés ■ Difficultés moyennes ■ Difficultés importantes

Il semble qu'actuellement cet événement n'interfère que peu sur la situation globale des répondants. Alors que le recul part rapport à cet évènement est en moyenne de 3 ans, on note un domaine qui reste encore vecteur de difficultés fortes qui retentissent sur le vécu des personnes : La PSYCHOLOGIE

- **Aides encore nécessaires**

Parmi les besoins que les répondants mentionnent comme nécessaires actuellement :

- Un accompagnement psychologique ou au moins l'accès à des espaces de parole est demandé par plus de 50% d'entre eux.
- Une demande d'informations est mentionnée par 10%
- Une demande d'aide financière est signalée dans un cas de veuvage avec enfants en bas âges.

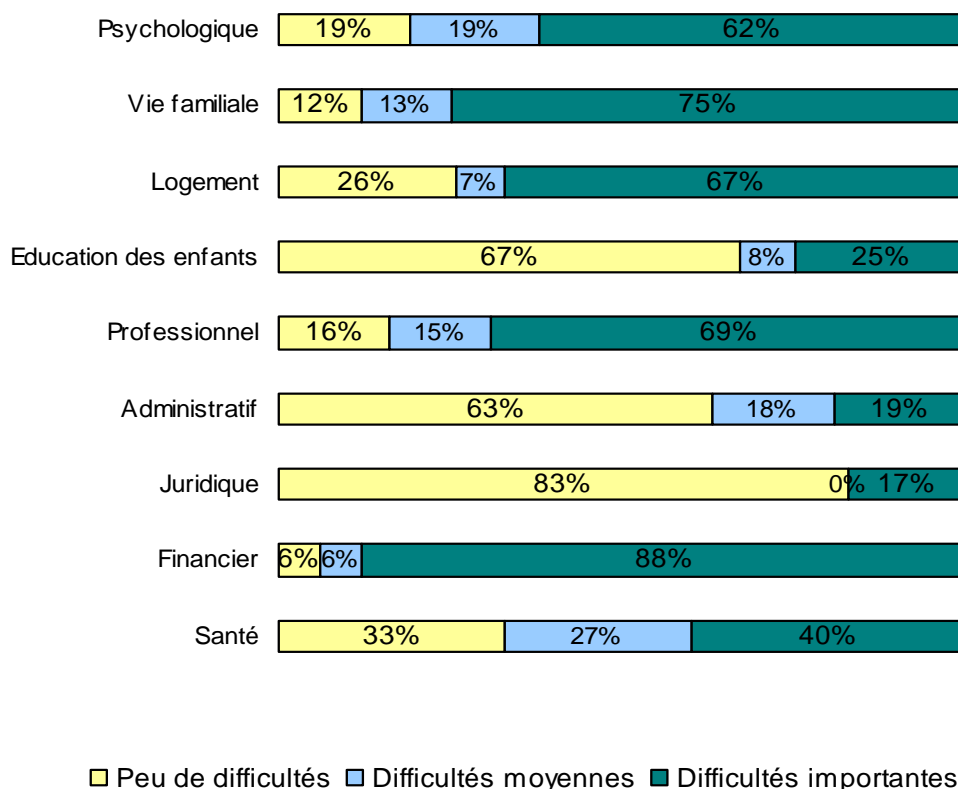


# ARRIVEE D'UN ENFANT

*Note technique* : Afin de rendre plus lisible les résultats les notes attribuées par les personnes interrogées ont été regroupées en trois catégories :

- Celle de 0 à 3 correspondant à peu de difficultés
- La note 4 correspondant à la valeur médiane n'a pas été regroupée
- Celle de 5 à 7 correspondant à des difficultés importantes

## Difficultés ayant accompagné cet événement



Pour 62% des répondants, l'arrivée d'un enfant semble générer des difficultés d'ordre psychologique mais, dans une question ultérieure demandant à préciser ce type de difficultés, on constatera qu'elles sont essentiellement dues à un seul critère.

Pour les personnes ayant répondu, il semble que l'arrivée d'un enfant confronte les familles à une problématique financière forte puisqu'elles sont 88% à les juger importantes (50% leur attribuant même la note maximum). Il faut noter qu'aucun

répondant ne juge ses ressources comme suffisantes, en effet, 75% a les apprécier comme justes ou insuffisantes.

Par ailleurs, ce sont les difficultés liées à la vie de famille que les familles signalent en seconde position puisqu'elles sont jugées importantes par 75% d'entre elles (31% leur attribuant la note maximum), elles sont largement corroborées dans la question suivante puisque 63% disent rencontrer des difficultés importantes dans les relations au sein de leur famille (conjoints ou enfants).

Les familles interrogées signalent un autre point noir il s'agit de difficultés afférentes à leur activité professionnelle 69% les jugent importantes.

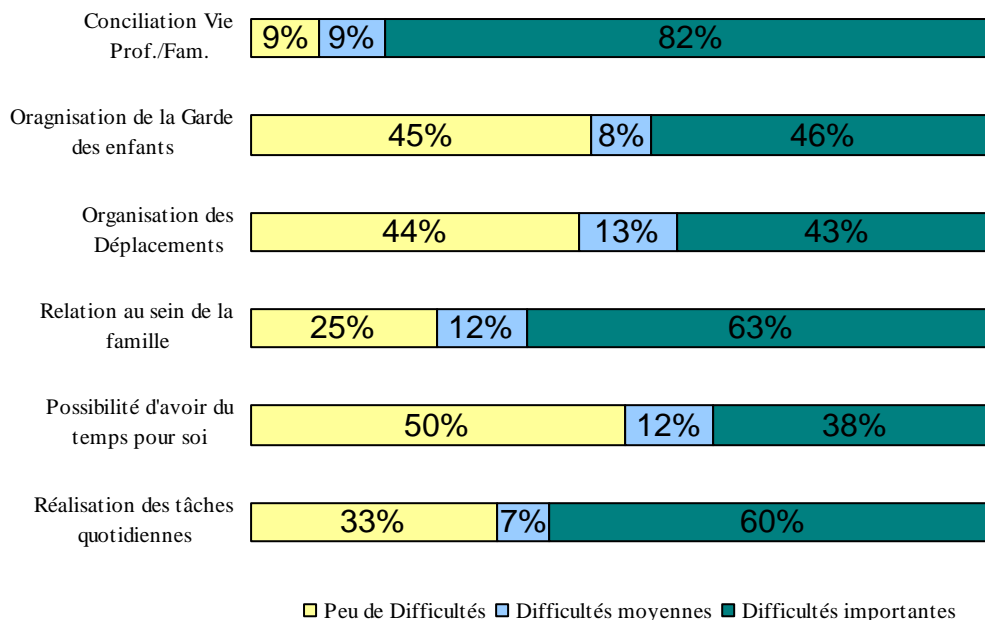
Par contre, celles liées à l'éducation des enfants, ne sont jugées comme importantes que par 25% des familles au moment de la naissance.

Le logement reste une préoccupation importante pour 67% des répondants (40% lui donnant la note 7).

Les critères administratifs et juridiques ne semblent pas ou peu interférer sur la vie de familles au moment d'une naissance.

Par contre, les problèmes de santé sont soulignés de manière forte par 40% des répondants.

### Difficultés ayant accompagné cet événement sur le plan de vie familiale



Même s'il faut avoir une grande prudence dans la lecture de ces résultats au regard du nombre de répondant on ne peut que constater comme une tendance forte les difficultés que rencontre les familles et plus particulièrement les femmes pour concilier la maternité et leur activité professionnelle – Elles sont 82% à les juger importantes elles étaient 69% à nous signaler que l'arrivée d'un enfant avait généré des difficultés d'ordre professionnel.

## Difficultés ayant accompagné cet événement sur le plan psychologique

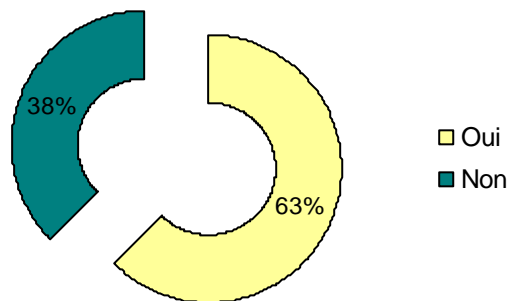
Il faut rappeler que le petit nombre de répondant incite à la plus grande prudence sur les réponses liées à la naissance d'un enfant. Toutefois, face à cette question on constate que le seul critère qui soulève l'inquiétude des répondants est lié la crainte face à l'avenir. Ainsi 67% des familles nous font part de leur forte inquiétude face à l'avenir (47% lui attribuant la note 7). Par ailleurs il faut signaler une famille sur trois fait part d'un sentiment d'isolement.

## Aides reçues par les familles

- **Financières**

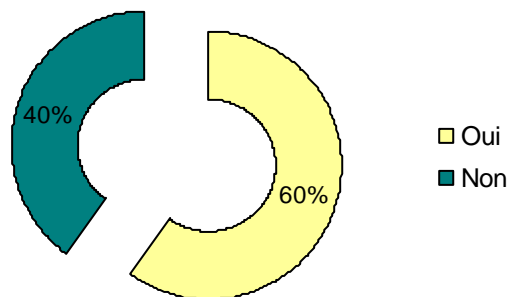
Face à l'arrivée d'un enfant il semble que la totalité des familles aient reçu une aide financière en particulier sous forme d'allocations liées à la naissance. Toutefois, pour une famille sur deux cet accompagnement a été complété par des aides financières ponctuelles venant d'une administration et/ou de la famille.

- **Matérielles**



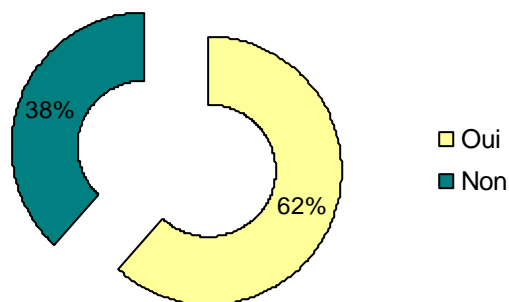
En ce qui concerne les aides matérielles (nourriture, habillement, logement, transport...) seules 63% des familles ont eu recours à ce type d'accompagnement. Il leur a été proposé prioritairement par leur famille et les associations mais les administrations et les organismes sociaux ont aussi été mobilisés mais dans une moindre mesure.

- **Psychologiques et morales**



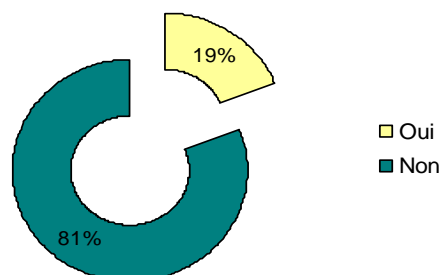
Moins d'une personne sur deux a bénéficié d'un accompagnement psychologique ou moral. Ici aussi la famille et l'entourage ont été mobilisés. Les autres intervenants (organismes sociaux) ne sont cités que de manière marginale.

- **Information**



Il semble que pour les ayants répondu l'information circule relativement bien puisqu'elles sont 62% à en avoir bénéficié. Cette dernière émane essentiellement d'associations et d'administration.

- **Administratives et juridiques**

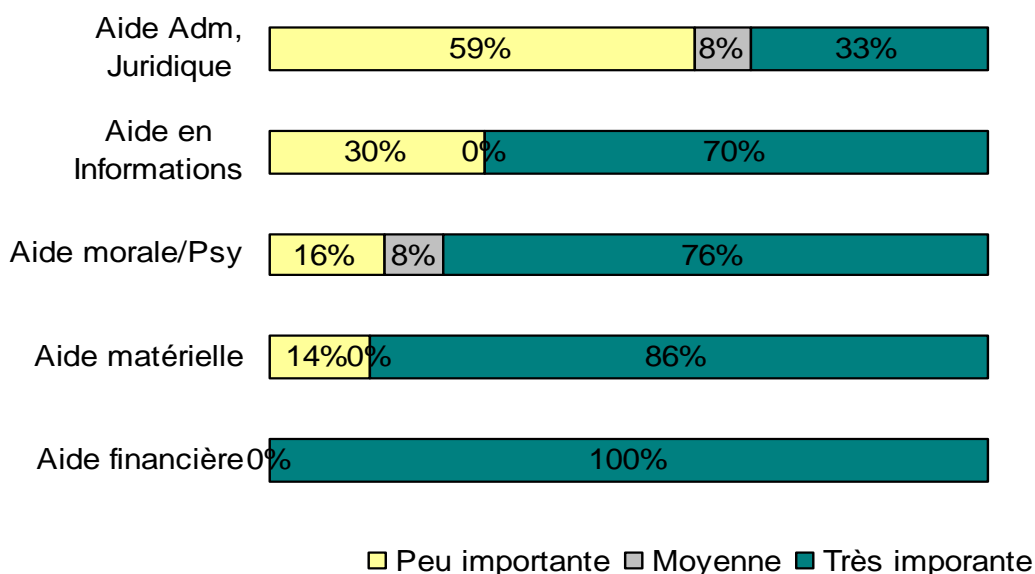


La très grande majorité des répondants n'a reçu aucune aide dans ce domaine.

## Utilités des aides face à cet événement

Face à l'arrivée d'un enfant la totalité des répondants juge les aides financières essentielles. Dans, une proportion presque aussi importante, ils soulignent l'importance qu'ils accordent à un accompagnement matériel (86% le trouve très utile) bien que 63% d'entre eux déclarent en avoir bénéficié. Leur choix est indépendant de leur niveau de revenus.

Les répondants jugent les informations comme extrêmement utiles face à cet événement puisqu'ils sont encore 70 % à valider son importance.



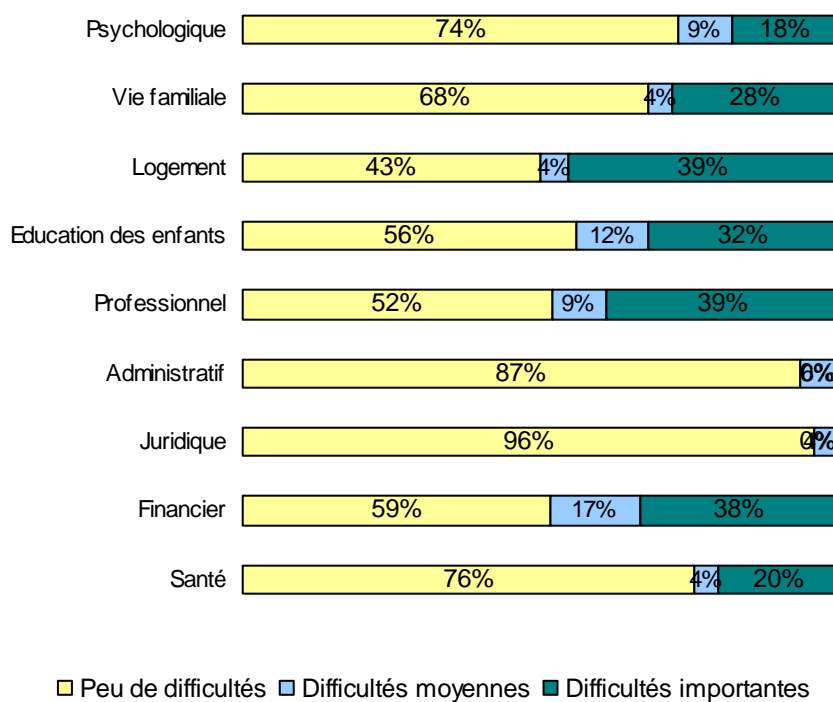
En matière d'accompagnement psychologique nous retrouvons une cohérence avec les réponses précédentes (64% d'entre elles faisaient état de difficultés dans ce domaine) et l'utilité que perçoivent les répondants face à ce type d'accompagnement (58% le jugeant très utile).

L'accompagnement juridique et administratif ne retient que peu l'attention des répondants.

## Impact de cet événement sur la situation actuelle

- **Difficultés perdurant**

Face à l'arrivée d'un enfant les familles ont en moyenne un recul de 2 ans. On constate que de manière globale les difficultés qu'elles ont rencontrées au moment de cet événement se sont considérablement estompées. Reste néanmoins quelques points sensibles en particulier en matière de logement, de vie professionnelle, et de finances.



Dans les besoins qu'expriment les répondants on retrouve par importance du nombre de citations :

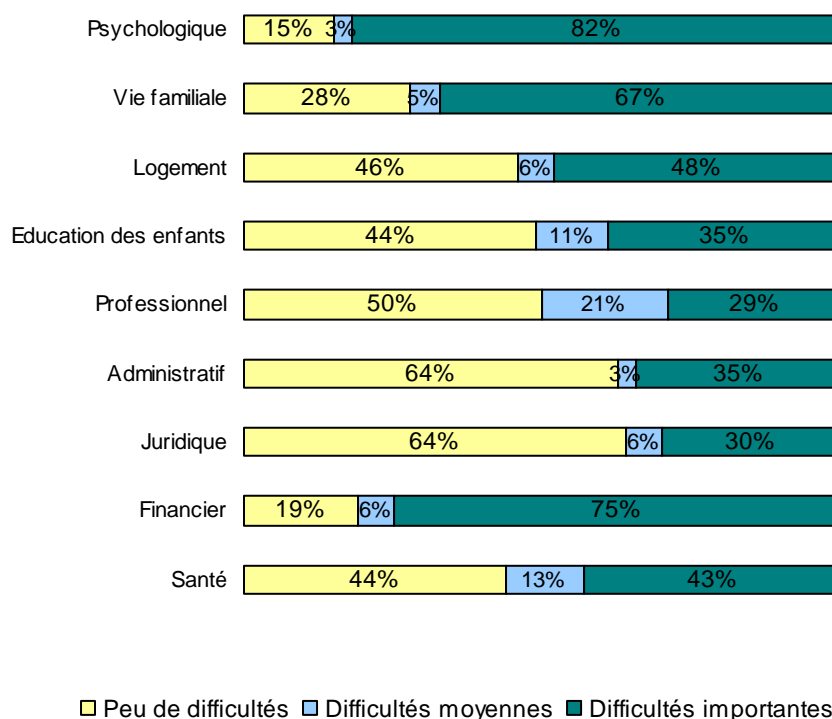
- Une aide financière
- Une aide psychologique
- Signalé une fois, rapprochement travail-domicile, un logement, une voiture, un moyen de garde adaptée pour les enfants.

# MODIFICATION DE LA CELLULE FAMILIALE

*Note technique* : Afin de rendre plus lisible les résultats les notes attribuées par les personnes interrogées ont été regroupées en trois catégories :

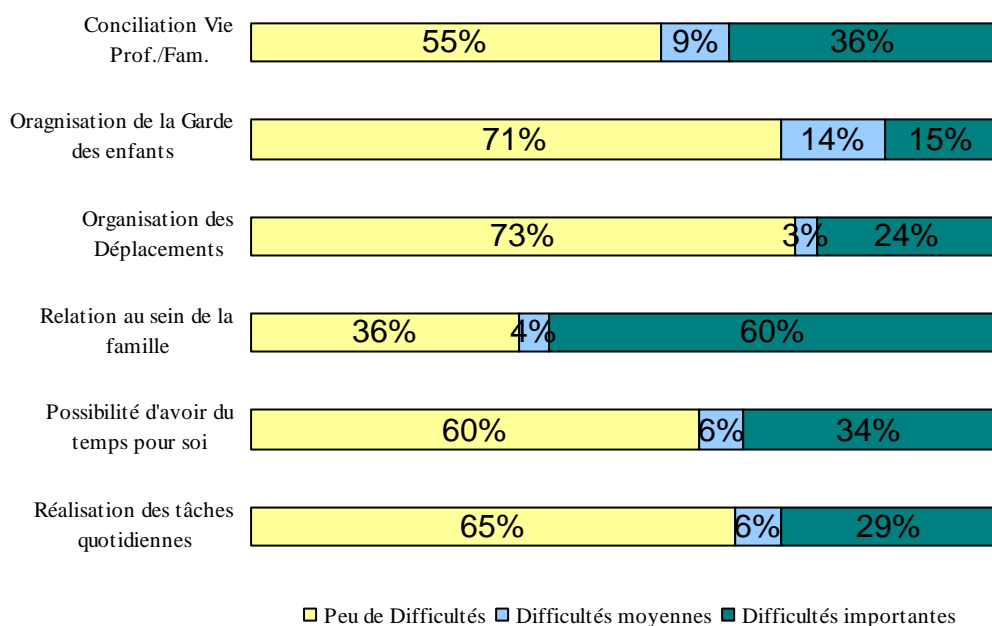
- Celle de 0 à 3 correspondant à peu de difficultés
- La note 4 correspondant à la valeur médiane n'a pas été regroupée
- Celle de 5 à 7 correspondant à des difficultés importantes

## Difficultés ayant accompagné cet événement



Les difficultés d'ordre psychologique sont perçues comme étant les plus prégnantes par l'ensemble des répondants puisqu'ils sont 87% à leur attribuer une note entre 5 et 7. La seconde difficulté ressentie par les répondants est d'ordre financier : 75% la jugent comme importante. Il faut rappeler que 70% des personnes confrontées à cet événement déclarent avoir des ressources justes ou insuffisantes. De plus 67% pensent que cet événement interfère de manière forte sur leur vie familiale. Pour près d'une personne sur deux cet événement génère des problèmes importants de logements et de santé .

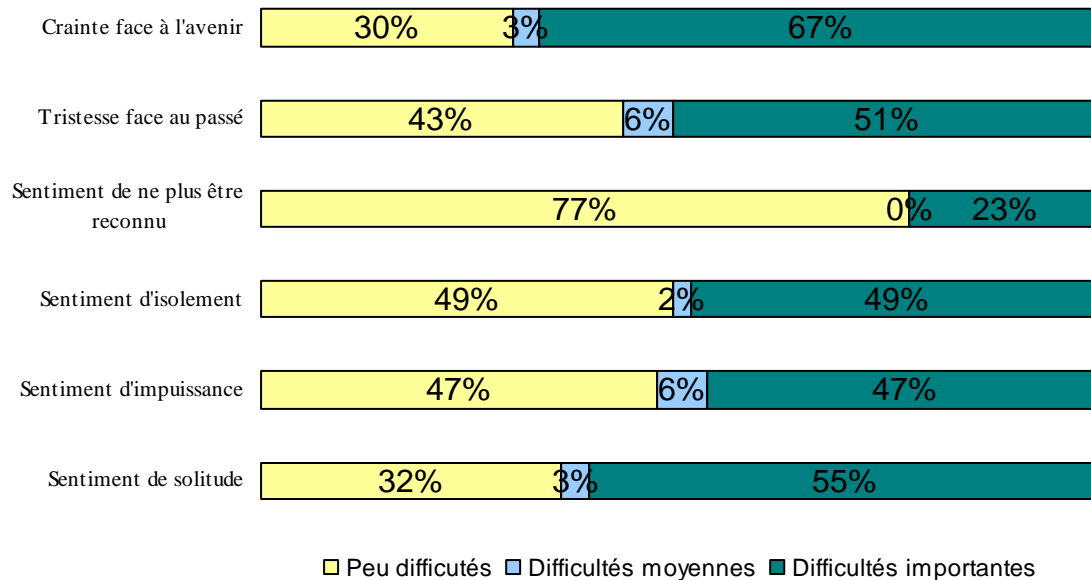
## Difficultés ayant accompagné cet événement sur le plan de vie familiale



De manière globale dans ce domaine, ce sont les familles qui vivent une séparation ou un divorce qui sont le plus en difficultés en particulier en matière de relations au sein de la famille et la possibilité « d'avoir du temps pour soi ». Par ailleurs, il faut prendre avec beaucoup de précaution les réponses en matière de conciliation de la vie professionnelle et familiale les difficultés ne sont jugées comme importantes que par 36% des familles. En effet 50% des personnes ayant vécu une séparation ou un divorce et 60% de celles qui ont vécu le départ d'un enfant n'ont pas d'activité professionnelle. Mais parmi celles qui ont une activité professionnelle elles sont plus de 50% à avoir une difficulté pour concilier ces deux activités en particulier les personnes exerçant dans le commerce, l'artisanat ou les cadres.



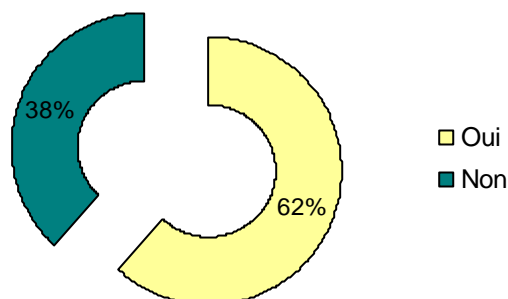
## Difficultés ayant accompagné cet événement sur le plan psychologique



Pour les personnes qui ont vécu une modification de leur cellule familiale les difficultés psychologiques rencontrées sont essentiellement liées à la crainte de l'avenir. Le sentiment de solitude est plus fort dans les familles qui ont vécu le départ d'un enfant du foyer alors que celui d'isolement est plus prégnant dans celles qui ont vécu une séparation. Mais le sentiment de tristesse face au passé est perçu avec la même importance dans les deux cas.

## Aides reçues par les familles

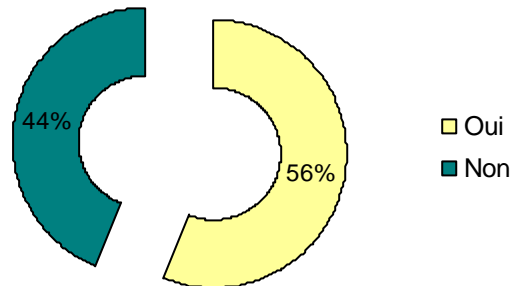
- Aides Financières**



Les aides financières sont essentiellement par les administrations dans 75% des cas sous forme d'allocations et dans 33% des cas de manière ponctuelle.

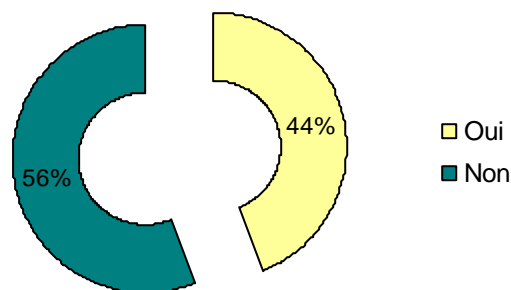
La famille ou l'entourage interviennent dans 15% des situations et les associations dans 21%. Pour une famille sur deux aidée financièrement ces aides sont issues de deux origines différentes.

- **Aides Matérielles**



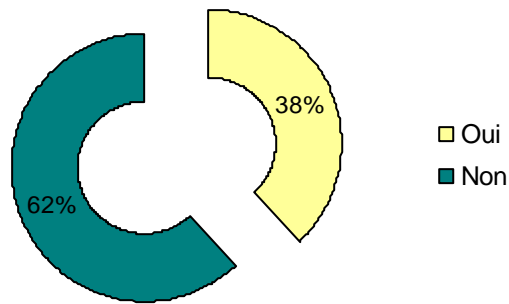
Les aides matérielles (nourriture, habillement, logement...) reçues viennent souvent de sources multiples les administrations et organismes sociaux dans 40% des cas, la famille 26% mais les interventions les plus importantes sont assurées par les associations.

- **Aides morale ou psychologique**



Face aux difficultés psychologiques que perçoivent les répondants, la sphère privée se mobilise à travers la famille et l'entourage dans plus d'un cas sur deux ainsi que les associations dans 40% des situations.

- **Aides en informations**



Cette aide à l'information bien que relativement déficitaire puisque seul 38% des familles ont pu en bénéficier se répartit de manière équilibrée entre les différents intervenants répertoriés (Administration, Organismes Sociaux, Familles, Associations).

- **Aides administratives ou juridiques**

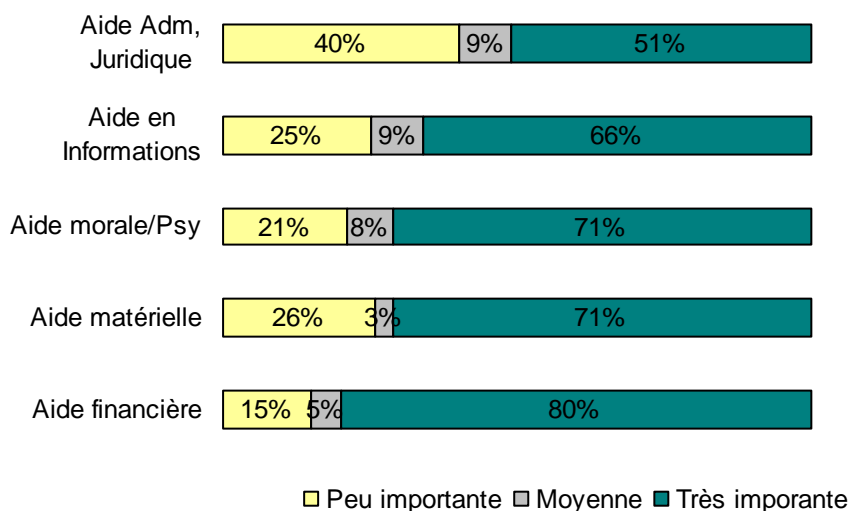


Cet accompagnement est très majoritairement fourni par les administrations et les organismes sociaux.

## Utilités des aides face à cet événement

Dans le cadre des différents critères proposés on constate en moyenne que seul, un répondant sur deux a pu bénéficier d'aides ou d'accompagnements alors que près de 70% d'entre eux considèrent ces différentes aides comme particulièrement utiles en leur attribuant une note entre 5 et 7. Il faut par ailleurs souligner l'importance de l'intervention des associations et plus particulièrement des associations caritatives dans l'intervention sociale sur notre département pour les familles qui ont des ressources insuffisantes ou justes (ici 70% des répondants).

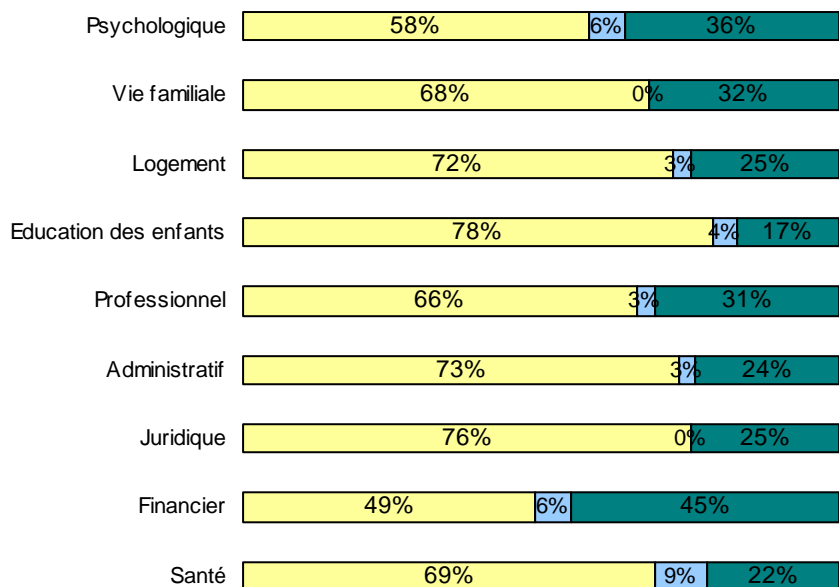
Les personnes qui ont vécu un divorce ou une séparation, accordent plus d'importance aux aides de manière globale, en particulier, en ce qui concerne l'accès à l'information et l'accompagnement psychologique mais l'utilité d'une aide juridique et financière reste très prégnante pour elles.



## Impact de cet événement sur la situation actuelle

- **Difficultés perdurant**

Face à cet événement les personnes interrogées ont, en moyenne, un recul de deux ans ce qui a permis à un grand nombre de leurs difficultés de perdre de leur acuité. Toutefois, il semble que les problèmes financiers restent le souci majeur pour les répondants. Par ailleurs, la conciliation de la vie familiale et professionnelle, l'organisation de la vie familiale, et les problèmes d'ordre psychologique sont encore des domaines où les personnes rencontrent des difficultés importantes dans un cas sur trois.



■ Peu de difficultés ■ Difficultés moyennes ■ Difficultés importantes

Dans le cadre de la modification de la cellule familiale les besoins exprimés se partagent entre:

- Les accompagnements éducatifs
- L'emploi
- Le logement

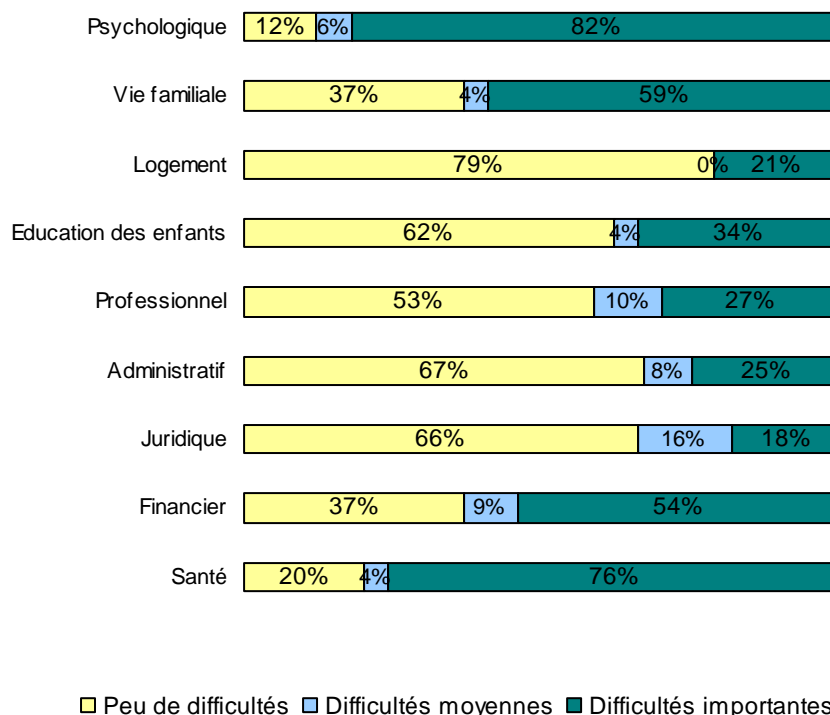
Plusieurs personnes signalent le besoin d'accompagnement pour faire garder leurs enfants de plus de six ans tard le soir pour accéder à des emplois saisonniers ou dans l'hôtellerie.

# PROBLEME DE SANTE LIE A LA MALADIE, A LA DEPENDANCE, AU VEILLISSEMENT, A UN ACCIDENT, AU HANDICAP.

*Note technique* : Afin de rendre plus lisible les résultats les notes attribuées par les personnes interrogées ont été regroupées en trois catégories :

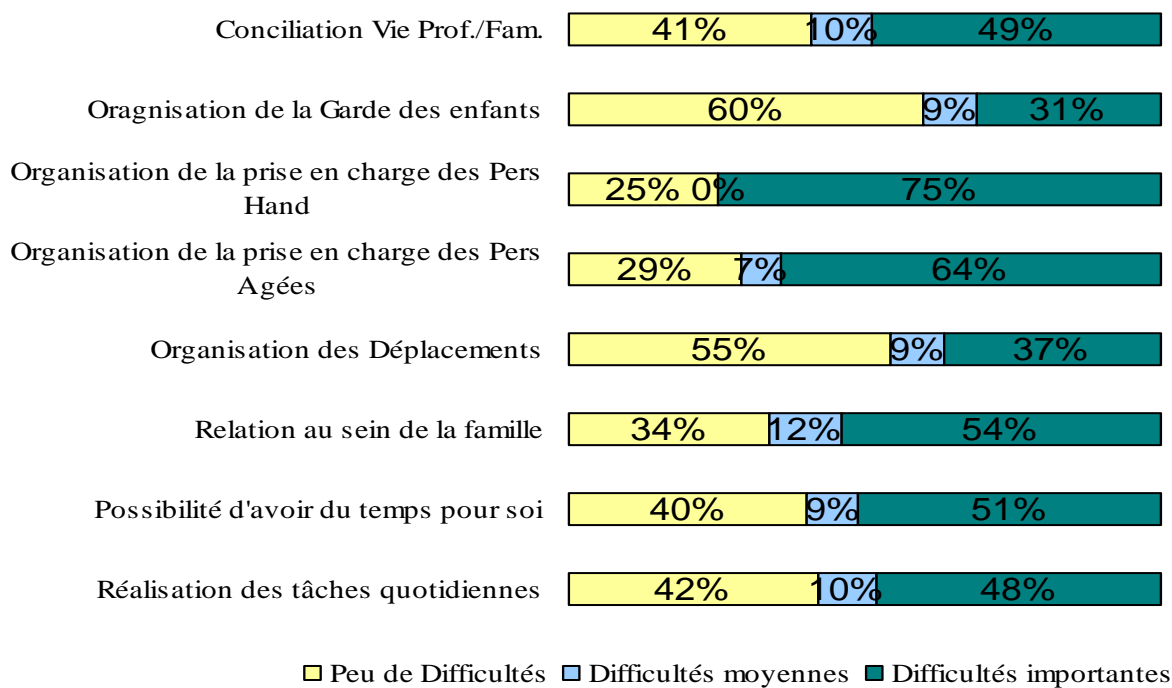
- Celle de 0 à 3 correspondant à peu de difficultés
- La note 4 correspondant à la valeur médiane n'a pas été regroupée
- Celle de 5 à 7 correspondant à des difficultés importantes

## Difficultés ayant accompagné cet événement



Les difficultés d'ordre psychologique sont perçues comme étant les plus prégnantes par l'ensemble des répondants puisqu'ils sont 82% à leur attribuer une note entre 5 et 7. La seconde difficulté ressentie par les répondants est liée à la santé des personnes : 76% la jugent comme importante il faut rappeler que 83% sont confrontés eux-mêmes, leurs enfants ou leur conjoint à ce problème. De plus 59% pensent que cet événement interfère de manière forte sur leur vie familiale. Pour plus d'une personne sur deux cet événement génère des problèmes importants au niveau financier.

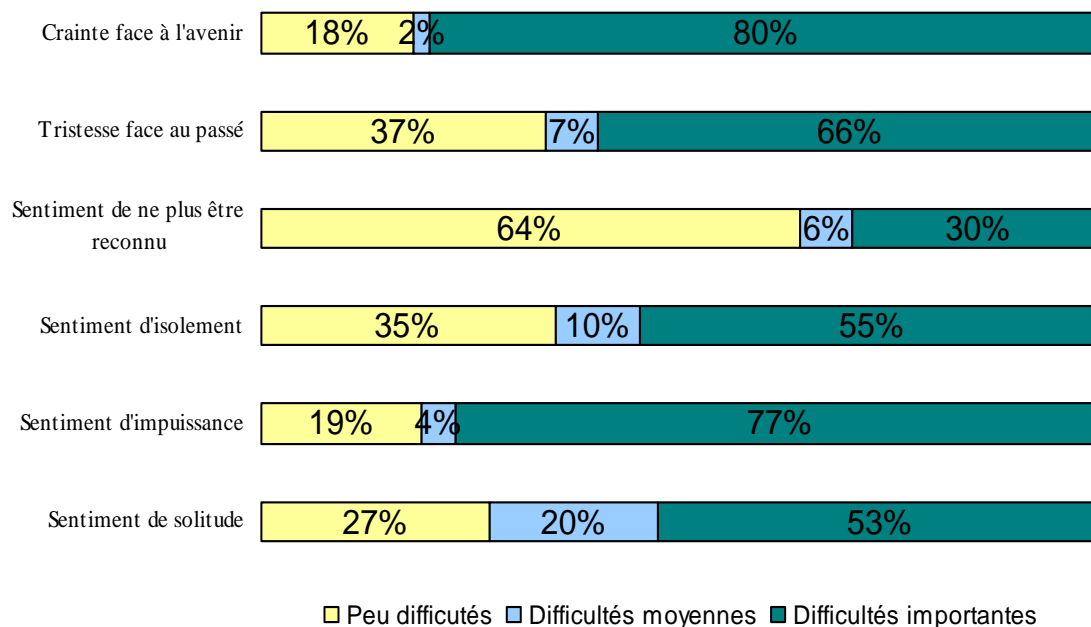
## Difficultés ayant accompagné cet événement sur le plan de vie familiale



Face à cette problématique il semble que l'organisation de la prise en charge de la personne handicapée ou âgée soit une véritable difficulté pour trois familles sur quatre. Cette difficulté de prise en charge se répercute alors, dans quatre autres domaines qui interfèrent sur le plan familial ou social à savoir:

- Les relations au sein de la Famille
- La possibilité d'avoir du temps pour soi
- La conciliation de la vie professionnelle et familiale
- La réalisation des taches ménagères

## Difficultés ayant accompagné cet événement sur le plan psychologique



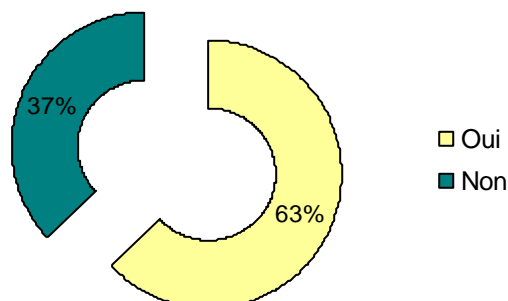
Dans les difficultés que connaissent les personnes face à la maladie ou aux handicaps ce sont les difficultés psychologiques qui les touchent le plus (82% leur attribué une note de 5 à 7). Cette question permet d'approfondir cette perception et de constater qu'elle est multifactorielle. Tous les répondants ont attribué une note spécifiant une difficulté importante sur au moins deux items.

La crainte face à l'avenir et le sentiment d'impuissance sont les préoccupations les plus fortes de près de 8 personnes sur dix. La tristesse face au passé est elle aussi très présente. Il faut noter que les personnes confrontées aux problèmes de santé ou de handicap sont aussi celles qui sont le plus touchées par les sentiments d'isolement et de solitude (plus d'une personne sur deux).



## Aides reçues par les familles

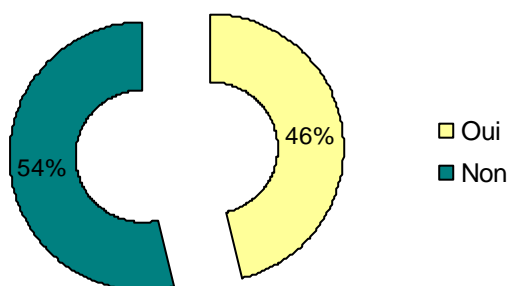
- **Aides Financières**



Les aides financières sont essentiellement apportées par les administrations 94% des répondants perçoivent une aide financière versée sous forme d'allocations alors que les aides ponctuelles n'interviennent que dans 13% des cas..

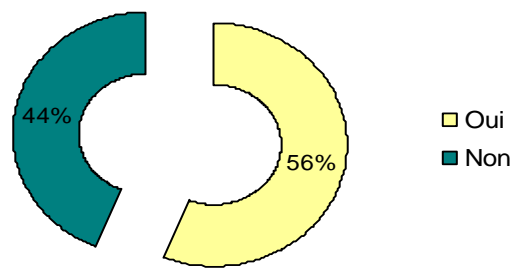
Les assurances 19% et les associations 31% sont ici des vecteurs importants de cet accompagnement financier. Pour une famille sur deux aidée financièrement ces aides sont issues d'au moins deux origines différentes même s'il faut rappeler que plus d'une famille sur trois ne reçoit aucune compensation financière.

- **Aides Matérielles**



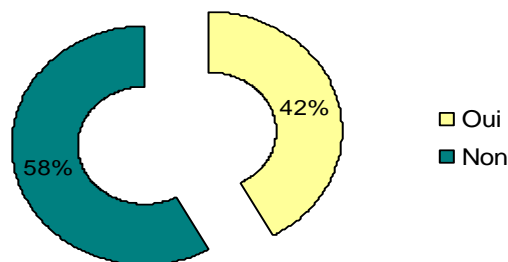
Les aides matérielles (nourriture, habillement, logement...) ne concernent que moins d'une famille sur deux. Pour ceux qui ont pu en bénéficier elles proviennent souvent de sources multiples les administrations et organismes sociaux dans 73%, les associations 50% et la famille 23%.

- **Aides morales ou psychologiques**



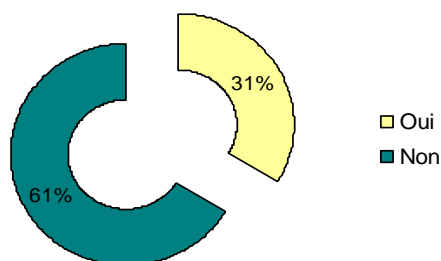
Face aux difficultés psychologiques que perçoivent les répondants, c'est une fois de plus la sphère privée qui doit se mobiliser puisque la famille assure cet accompagnement dans 55% des cas. Dans près d'un cas sur deux ce sont les associations qui sont présentes. Toutefois un peu moins de la moitié des répondants est amenée à gérer seule cet évènement.

- **Aides en informations**



Face à cet évènement comme dans la majorité des autres domaines le nombre de familles ayant reçu une aide à l'information reste nettement inférieur à celles qui n'en ont pas reçu. Toutefois dans ce domaine il semble que cet accompagnement ait été essentiellement apporté par les organismes sociaux et les associations, la famille intervenant dans un cas sur quatre.

- **Aides administratives ou juridiques**



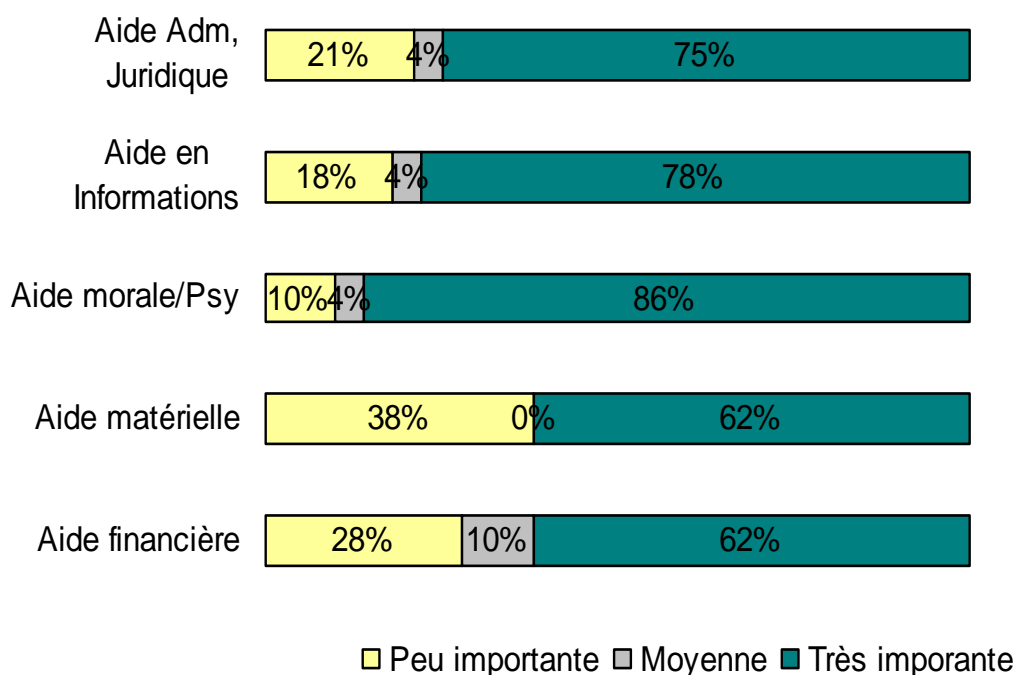
Cet accompagnement est très majoritairement fourni par les organismes sociaux et les associations.

## Utilités des aides face à cet événement

Dans le cadre des différents critères proposés on constate en moyenne que moins d'un répondant sur deux a pu bénéficier d'aides ou d'accompagnements alors que plus de 70% d'entre eux considère ces différentes aides comme particulièrement utiles en leur attribuant une note entre 5 et 7. Il faut par ailleurs ici aussi souligner l'importance de l'intervention des associations et la prépondérance de celle des organismes sociaux sur les administrations dans ce domaine.

Les personnes confrontées à un problème de santé ou de handicap nous font part d'une demande forte en matière d'accompagnement dans tous les domaines cités mais l'accompagnement psychologique est de loin celui qui retient le plus leur attention 86% lui donnent une note entre 5 et 7. Rappelons que sur ce critère le premier soutien est la famille.

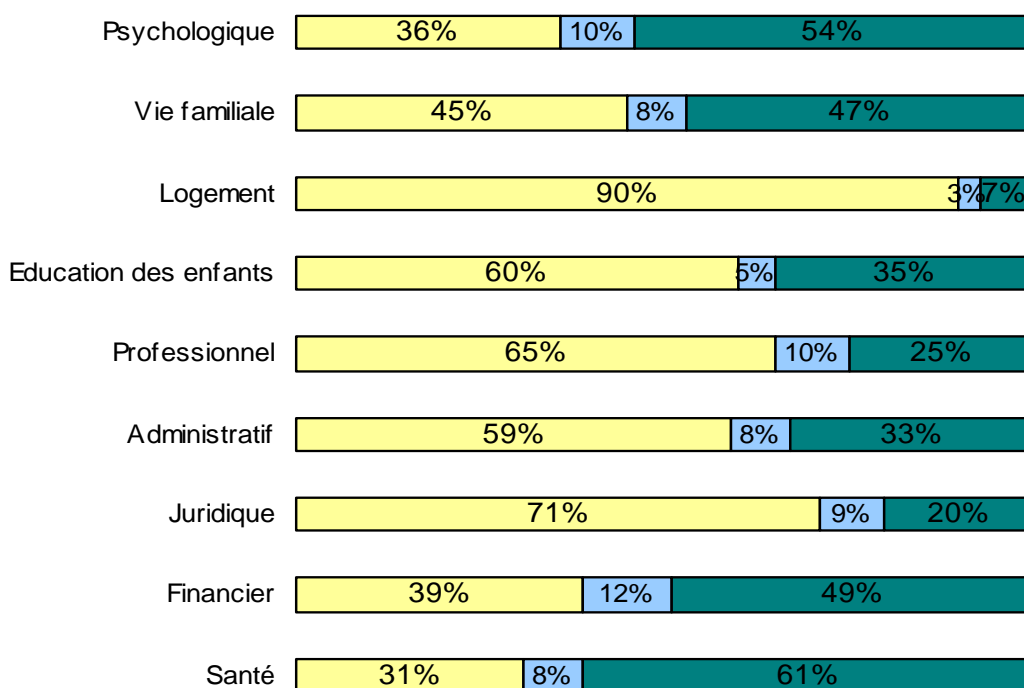
Les seconds besoins exprimés par les familles sont liés à une aide à l'information et aux démarches administratives et juridiques. La complexité des modes d'interventions et des prises en charges des personnes en situation de handicap ou de maladie peut expliquer les besoins exprimés par les familles en la matière. Gageons que la mission d'accueil et d'information que doivent assumer depuis le premier janvier 2006 les Maisons départementales du Handicap permettront de répondre à cette attente.



## Impact de cet événement sur la situation actuelle

- **Difficultés perdurant**

Face à cet événement les personnes interrogées ont, en moyenne, un recul de trois ans ce qui a permis à certaines difficultés d'être en partie résolues. Toutefois, il semble que les problèmes de santé restent le souci majeur pour les répondants sachant un répondant sur deux vit ce problème personnellement. De plus, ils sont encore 54 % à signaler l'importance de leurs problèmes psychologiques en leur attribuant une note entre 5 et 7 et près de un sur deux à faire état de la prégnance de cette situation sur leur vie familiale et leur situation financière.



■ Peu de difficultés ■ Difficultés moyennes ■ Difficultés importantes

Dans le cadre des aides dont elles auraient encore besoin, on trouve :

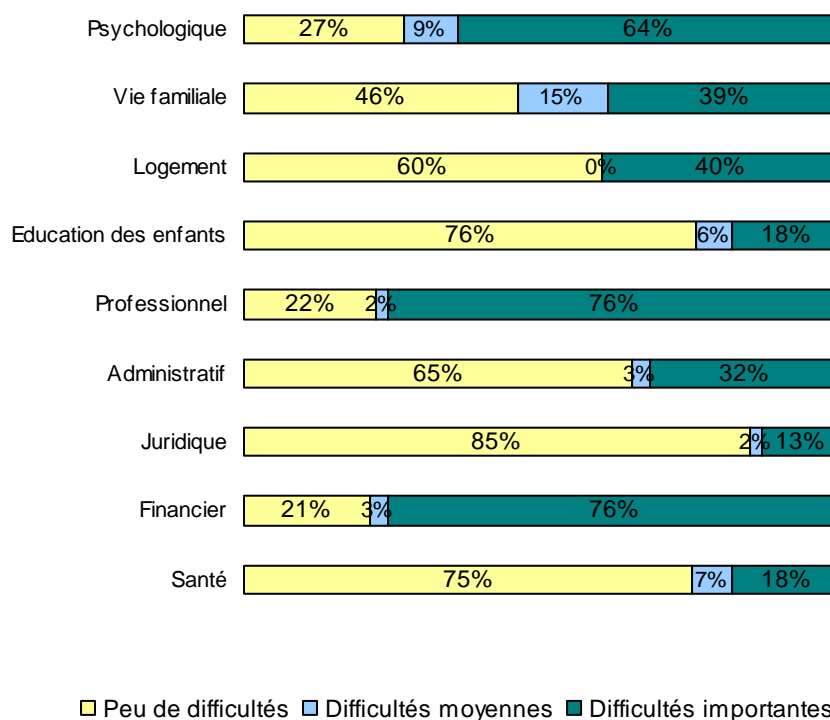
- le besoin d'information
- l'accompagnement psychologique ou les espaces de parole

# EVENEMENT PROFESSIONNEL.

*Note technique* : Afin de rendre plus lisible les résultats les notes attribuées par les personnes interrogées ont été regroupées en trois catégories :

- Celle de 0 à 3 correspondant à peu de difficultés
- La note 4 correspondant à la valeur médiane n'a pas été regroupée
- Celle de 5 à 7 correspondant à des difficultés importantes

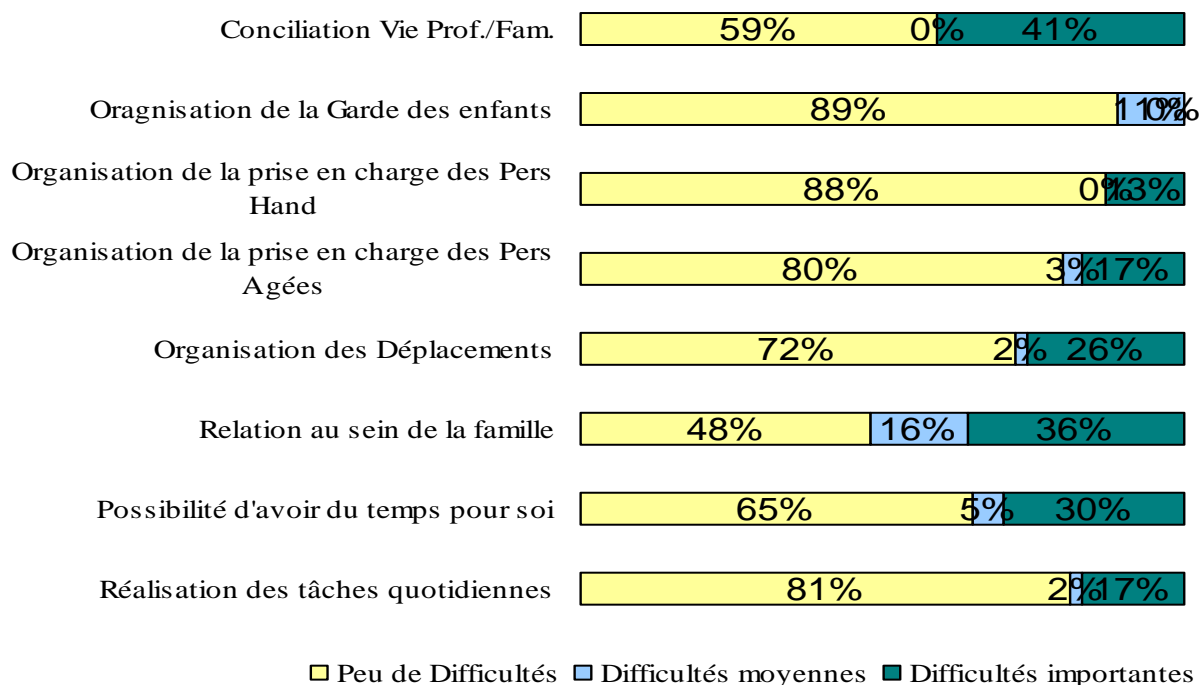
## Difficultés ayant accompagné cet événement



Face à cet événement il apparaît que pour les personnes qui vivent une situation de chômage les difficultés les plus prégnantes sont liées à leur activité professionnelle et à leurs moyens financiers. Le logement et l'organisation de la vie familiale sont aussi sources de difficultés fortes pour 40% d'entre elles.

Par contre l'impact psychologique est ressenti de manière forte par près de deux personnes sur trois quelque soit le type d'évènement professionnel qu'elles vivent.

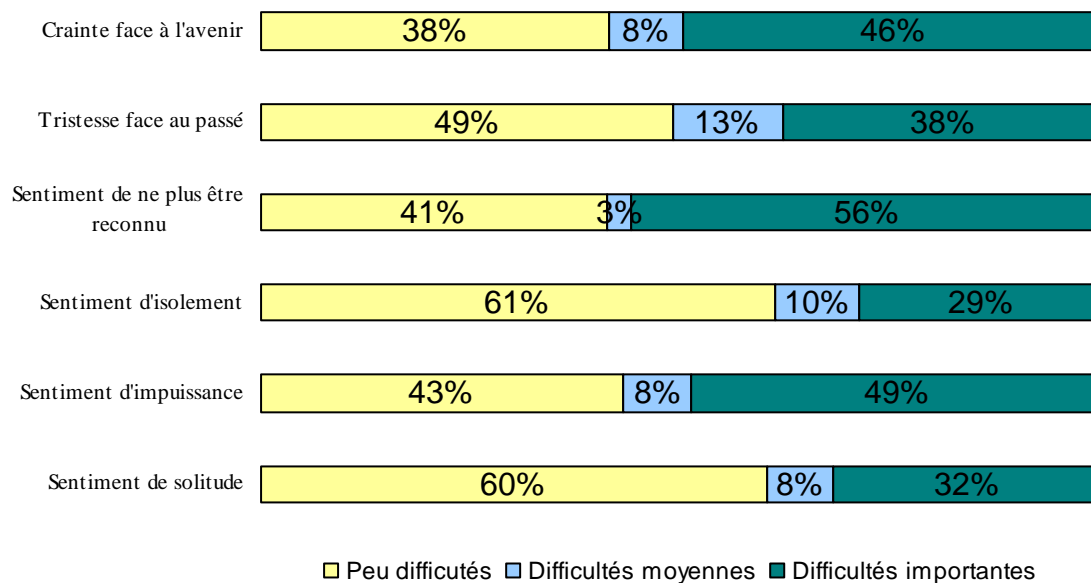
## Difficultés ayant accompagné cet événement sur le plan de vie familiale



Face à cette problématique il semble que l'organisation matérielle de la vie familiale soit peu touchée en dehors des trois domaines qui relèvent plus des relations humaines au sein de la famille c'est-à-dire :

- La possibilité d'avoir du temps pour soi
- La relation au sein de la famille
- La conciliation de la vie professionnelle et familiale

## Difficultés ayant accompagné cet événement sur le plan psychologique

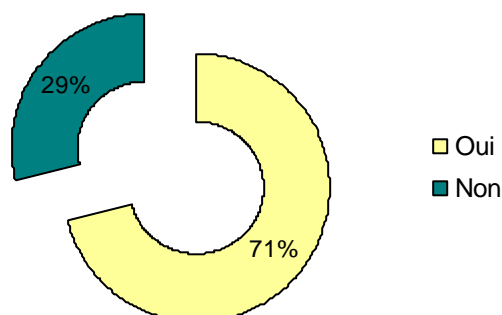


Parmi les difficultés rencontrées, 64% des répondants nous font part de l'impact psychologique de cet évènement sur leur vie. Pour eux ces difficultés sont essentiellement vécues comme une perte d'identité 56% et un sentiment d'impuissance 49% et bien entendu une crainte forte de l'avenir.

Les sentiments d'isolement ou de solitude ne touchent que moins d'une personne sur trois. A lors qu'ils sont 38% à exprimer une tristesse forte face au passé.

## Aides reçues par les familles

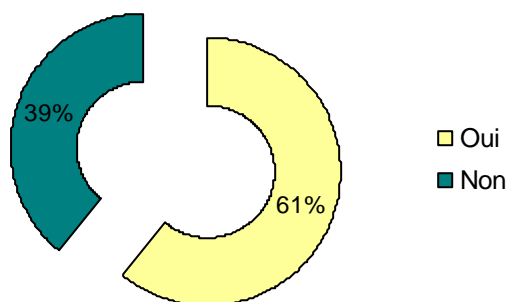
- **Aides Financières**



Les aides financières sont essentiellement apportées par les administrations 79% des répondants perçoivent une aide financière versée sous formes d'allocations lors que les aides ponctuelles interviennent en complément dans 34% des cas..

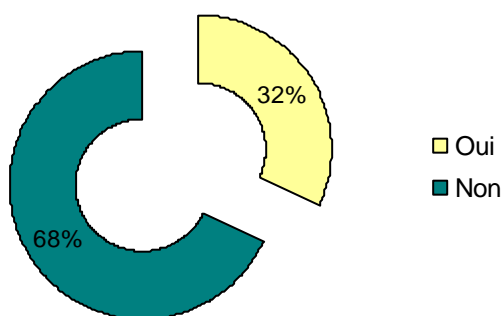
Les associations 49% et l'entourage familial 25% sont ici des vecteurs importants de cet accompagnement financier. Pour les personnes en situation de chômage ces aides proviennent souvent de plusieurs sources.

- **Aides Matérielles**



Les aides matérielles (nourriture, habillement, logement...) que reçoivent les personnes sont issues d'au moins deux sources. Mais ce sont les associations qui sont le plus souvent sollicitées dans 83% des cas, les organismes sociaux et les administrations interviennent aussi dans 80 % des cas. Il faut aussi noter que ces trois structures sont intervenues de manière conjointe pour 30% des répondants Néanmoins les familles sont aussi des facteurs de solidarités forts dans 35% des cas.

- **Aides morale ou psychologique**

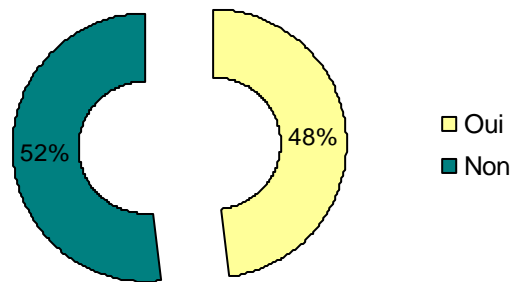


Il faut noter que seul 32% des répondants ont reçu une aide morale ou psychologique alors qu'ils sont 64% à avoir ressenti des difficultés importantes dans ce domaine.

Ainsi face à ce type de difficultés, c'est une fois de plus la sphère privée qui doit se mobiliser puisque la famille assure cet accompagnement dans 67% des cas. Mais 43% des personnes ont aussi reçu cette aide par des organismes sociaux.

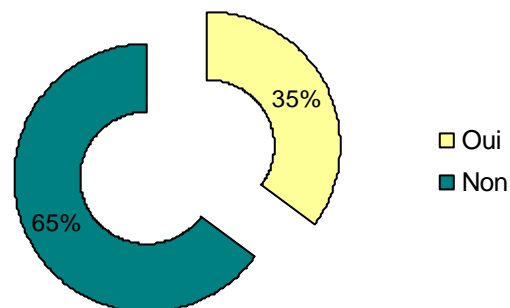


- **Aides en informations**



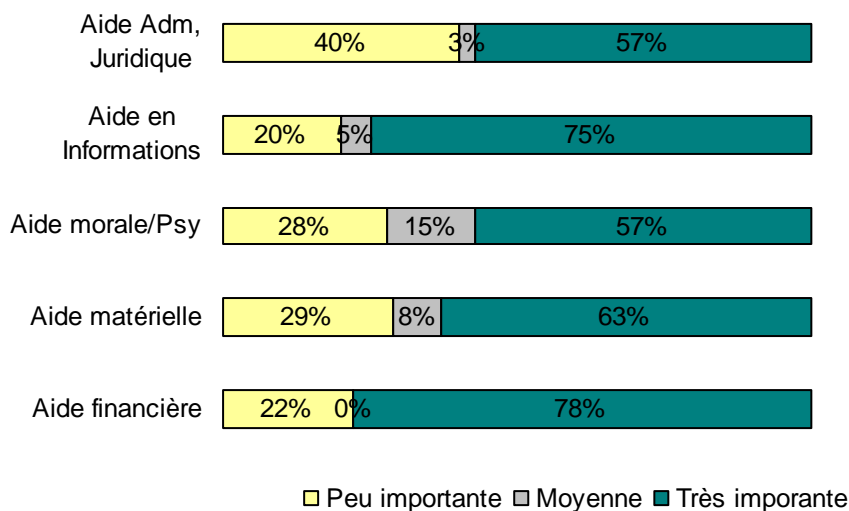
Face à cet évènement il semble que moins d'une personne sur deux ait reçu une aide dans ce domaine. Toutefois, cet accompagnement qui a été essentiellement apporté par les organismes sociaux et les administrations, les associations et la famille intervenant dans un cas sur quatre, est loin de répondre aux besoins exprimés.

- **Aides administratives ou juridiques**



Cet accompagnement est très majoritairement fourni par les organismes sociaux et les associations. Toutefois, il semble qu'il soit en retrait par rapport aux besoins exprimés par les répondants, même si dans les domaines juridiques et administratifs ils ne sont respectivement que 13% et 32% à avoir vécu des difficultés fortes.

## Utilités des aides face à cet événement



Pour les personnes confrontées à un problème professionnel et plus particulièrement à une situation de chômage les accompagnements financiers sont essentiels mais ils ne semblent pas suffisants puisque 63% accordent une grande importance aux aides matérielles.

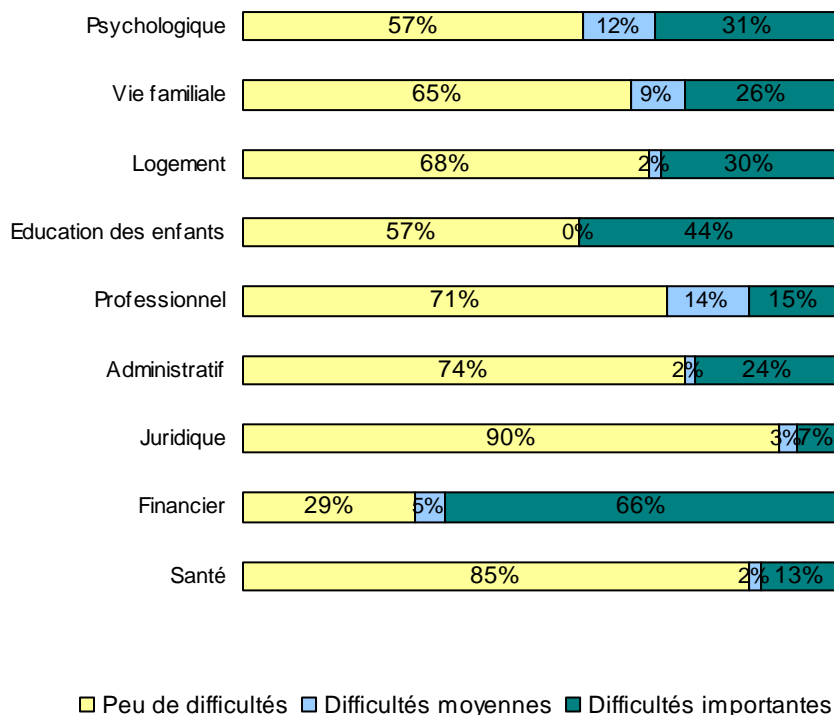
Mais d'autres domaines sont aussi priorisés par les répondants d'une part l'information 75% puis les aides administratives et juridiques ainsi que le soutien moral et psychologique.

## Impact de cet événement sur la situation actuelle

- **Difficultés perdurant**

Face à cet événement les personnes interrogées ont, en moyenne, un recul de deux ans. Si ce dernier a permis à certaines difficultés de perdre de leur acuité d'autres ont gardé quasiment le même niveau d'intensité comme le logement ou les problèmes administratifs. Il faut aussi noter que pour les personnes en situation de chômage les difficultés liées à l'éducation des enfants se sont considérablement accrues. En effet seul 18% d'entre elles signalaient avoir des difficultés importantes au niveau de l'éducation des enfants au moment où elles ont vécu leur problème professionnel alors qu'avec un recul de deux ans ce chiffre a plus que doublé puisque 44% des personnes interrogées signalent avoir des problèmes importants d'éducation avec leurs enfants.

Il faut par ailleurs continuer à noter la prégnance des difficultés financières qui perdurent dans 66% des cas.

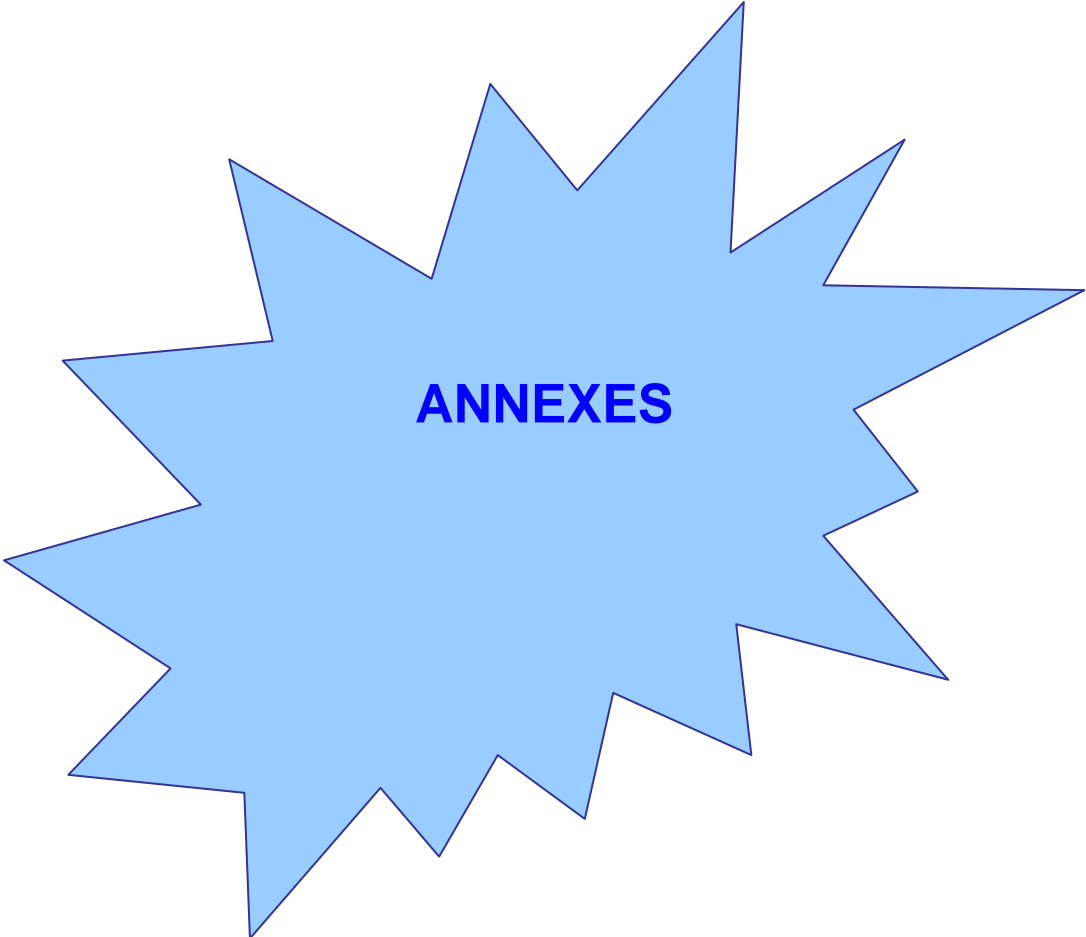


Pour les personnes qui ont été confrontées à un problème professionnel la première demande est « Trouver un emploi ».

Sont aussi mentionnés les besoins en logement moins chers et la nécessité de créer des espaces de médiation des différents services.

Quatre familles disent avoir besoin d'un accompagnement budgétaire.

En ce qui concerne les retraités, ce sont ceux du milieu agricole qui s'expriment en demandant plus d'information et des stages de préparation à la retraite.



# Observatoire de la famille

## La vulnérabilité dans la famille

**Le but de ce questionnaire est de mieux comprendre le ressenti des familles face à des événements difficiles qui ont pu les fragiliser et de mieux connaître leurs attentes mais aussi les aides qu'elles ont pu trouver.**

**Parmi la liste suivante, choisissez 1 ou 2 événements survenus dans votre famille durant les 5 dernières années qui ont été pour vous un moment difficile à vivre ?**

**NB : Si vous êtes concernés par plus de 2 événements, choisissez les 2 événements qui ont été pour vous les plus difficiles à vivre.**

Grand type d'événement	Evénement à « choisir »	Choix n° 1 (cochez une case)	Choix n° 2 (cochez une case)
<b>Décès d'un proche</b>	Décès de votre conjoint		
	Décès de l'un de vos parents		
	Décès de votre (un de vos) enfant(s)		
	Décès d'une autre personne proche		
<b>Arrivée d'un enfant précis</b>	Arrivée de votre premier enfant		
	Arrivée de votre second enfant		
	Arrivée de votre troisième enfant		
	Arrivée de votre quatrième enfant ou plus		
	Arrivée de plusieurs enfants simultanément (jumeaux, triplés...)		
	Arrivée d'un enfant adopté		
	Arrivées rapprochées d'enfants		
<b>Modification de la cellule familiale</b>	Début de votre vie en couple, sachant qu'aucun des deux conjoints n'avait auparavant un enfant		
	Début de votre vie en couple, sachant qu'au moins l'un des deux conjoints avait auparavant un enfant		
	Votre divorce		
	Votre séparation		
	Départ de votre (l'un de vos) enfant(s) du foyer		
	Retour de votre (ou de l'un de vos) enfant(s) au foyer		
	Arrivée dans votre foyer de l'un de vos parent(s) ou de l'un des parents de votre conjoint(e)		
<b>Problème de santé lié à la maladie, au handicap, à un accident, au vieillissement, à la dépendance (drogue, alcool, tabac...):</b>	Vous concernant		
	Concernant votre conjoint		
	Concernant votre (ou l'un de vos) enfant(s)		
	Concernant une autre personne. Préciser :		
<b>Evénement professionnel</b>	Perte d'emploi pour vous et/ou pour votre conjoint		
	Nouvel emploi pour vous et/ou pour votre conjoint		
	Modifications des conditions de travail pour vous et/ou pour votre conjoint		
	Déplacement géographique pour vous et/ou pour votre conjoint (pour des raisons professionnelles)		
	Retraite pour vous et/ou pour votre conjoint		
<b>AUTRE</b>	<b>Préciser :</b>		

## EVENEMENT 1

Inscrire en toutes lettres l'événement noté dans la première colonne (événement1) du tableau de la page précédente

*Vous pouvez préciser la situation :*

.....  
 .....  
 .....

**Q2bis : En quelle année cet événement a-t-il eu lieu ? .....**

**Répondez aux questions de ce questionnaire qui concernent exclusivement l'événement cité en 1 au moment où il a eu lieu**

**Aide Technique :** Dans ce questionnaire on vous demande de donner une note de 1 à 7 qui représentera l'importance des domaines questionnés par rapport à cet événement que vous venez de vivre. (1=aucune importance....7= très grandes importance). Si vous n'étiez pas concerné par un de ces domaines à cette époque par rapport à cet événement. Mettez la note 0 Si vous étiez concerné par un de ces domaines à cette époque et que l'événement n'a eu aucune incidence dans ce domaine inscrivez la note 1

**Attention : Il s'agit bien de notes et non de classement : tous les événements peuvent alors recevoir par exemple la même note.**

**Q 3 : Pour avoir une idée des difficultés qui ont pu accompagner cet événement. Merci de les noter selon le Point technique ci-dessus**

	Note
Santé	/7
Financier	/7
Juridique	/7
Administratif	/7
Professionnel / (Mettez « 0 » si pas de profession à cette époque)	/7
Education des enfants (Mettez « 0 » si pas d'enfant(s) à cette époque)	/7
Logement (Mettez « 0 » si pas de logement à cette époque)	/7
Vie familiale	/7
Psychologique	/7

**Q 4 – Plus précisément, pour avoir une idée des difficultés qui ont pu accompagner cet événement sur le plan de la vie familiale événement Merci de les noter selon le Point technique ci-dessus.**

	Note
Réalisation des tâches quotidiennes	/7
Possibilité d'avoir du temps à soi	/7
Relations au sein de la famille (enfant ou conjoint) (Mettez « 0 » si pas de famille à cette époque)	/7
Organisation des déplacements (transports)	/7
Organisation de la garde des enfants (Mettez « 0 » si pas d'enfants à cette époque)	/7
Organisation de la prise en charge des personnes handicapées (Mettez « 0 » si pas de proche handicapé à cette époque)	/7
Organisation de la prise en charge des personnes âgées (Mettez « 0 » si pas de proche âgé à cette époque)	/7
Conciliation de votre vie familiale et de votre vie professionnelle (Mettez « 0 » si pas de famille à cette époque)	/7

**Q 5 - Plus précisément, pour avoir une idée des difficultés qui ont pu accompagner cet événement sur le plan psychologique, donnez une note de 1 à 7 selon la fiche technique**

	Note		Note
Sentiment de solitude	/7	Sentiment de plus être reconnu	/7
Sentiment d'impuissance	/7	Tristesse face au passé	/7
Sentiment d'isolement	/7	Crainte face à l'avenir	/7

**Q6-1 - Face à cet événement, avez-vous reçu une aide financière (secours, prêt, don, pension, allocation, indemnités journalières...)?**

OUI

NON

**Si oui de qui ?**

Administration,  
sous forme d'aide ponctuelle  
 Administration,  
sous forme de pension, d'allocation ou  
d'indemnités journalières

Société d'assurance  
 Famille  
 Entourage  
 Association

**Q6-2 - Face à cet événement, avez-vous reçu une aide matérielle (alimentation, habillement, logement, transport...)?**

OUI  NON

Si oui de qui ?

Administration  Employeur  Association  
 Organismes sociaux  Famille

**Q6-3 - Face à cet événement, avez-vous reçu une aide morale et/ou psychologique (écoute, soutien, médiation...)?**

OUI  NON

Si oui de qui ?

Administration  Employeur  Association  
 Organismes sociaux  Famille

**Q6-4 - Face à cet événement, avez-vous reçu une aide en informations (sur vos droits, sur les organismes à contacter...)?**

OUI  NON

Si oui de qui ?

Administration  Employeur  Association  
 Organismes sociaux  Famille

**Q6-5 - Face à cet événement, avez-vous reçu un soutien juridique et/ou administratif ?**

OUI  NON

Si oui de qui ?

Administration  Employeur  Association  
 Organismes sociaux  Famille

**Q 7 – De manière générale, et que vous en ayez bénéficié ou pas, les aides suivantes vous paraissent-elles utiles pour faire face à ce genre d'événement ? Merci de répondre pour chaque type d'aide en donnant une note de 1 à 7 (1 = aide pas du tout utile) ; 7 = aide très utile)**

	Note		Note
Aide financière	/7	Aide en information	/7
Aide matérielle	/7	Aide en soutien juridique et/ou administratif	/7
Aide morale et/ou psychologique	/7		

**Q 8 – Pour mesurer l'impact de cet événement sur votre situation actuelle, donnez une note de 1 à 7 représentant l'importance des difficultés que vous rencontrez AUJOURD'HUI dans chacun des domaines suivants (1 = aucune difficulté, 7 = difficulté très importante) Merci de donner une note uniquement si vous pouvez être concerné par le domaine aujourd'hui. Dans le cas contraire, mettez la note « 0 ». Si vous pouvez être concerné par le domaine aujourd'hui et que l'événement n'a eu aucune incidence dans ce domaine, inscrivez la**

Psychologique	/7	Vie Familiale	/7
Santé	/7	Vie Professionnelle- Mettez 0 si actuellement vous êtes sans profession,	/7
Financier	/7	Education des Enfants-Mettez 0 si actuellement vous n'avez pas	/7
Juridique	/7	D'enfant à charge	
Administratif	/7	Logement –Mettez 0 si actuellement vous êtes sans logement	/7

**Q9 - Aujourd'hui, suite à cet événement, quelle aide vous serait encore nécessaire ?**

.....  
.....  
.....  
.....

**Q10 – Vous avez répondu ?**

Un homme

Une Femme

**Q11 – Commune de résidence**

.....

**Q12- Code postal de la commune**

**Q13 Quelle est votre situation familiale ?**

Couple :Mariage

Couple :Union Libre

Couple : PACS

Personne seule : Divorce

Personne seule : Séparation

Personne seule :Célibat

Personne seule : Veuvage

**Q14 : Nombre d'enfants que vous avez eus ?**

**Q14 bis : Nombre d'enfants à votre charge, y compris ceux qui ne vivent pas dans le foyer de façon permanente (internes, étudiants....)**

**Q15 Profession**

.....

**Q16 A quelle catégorie socio-professionnelle appartenez-vous ?**

Agriculteur

Artisan, commerçant, chef d'entreprise

Ouvrier

Employé

Profession intermédiaire, technicien, instituteur

Cadre, profession intellectuellement supérieure

Profession libérale

Retraité

Chômeur, sans profession

Etudiant

Homme ou femme au foyer

Autre

**Q17 Si vous exercez une profession, indiquez le nombre d'heures HEBDOMADAIRES effectivement travaillées ?**

.....

**Q18 : Quel est votre niveau d'étude ?**

Aucun diplôme

Certificat d'étude, BEPC, Brevet élémentaire

Diplôme ou brevet professionnel

Baccalauréat

Etudes Supérieures

**Q19 Pour faire face à vos dépenses courantes, estimez-vous que vos ressources (en tenant compte de toutes les rentrées d'argent) sont :**

Suffisantes

Suffisantes, sauf imprévu

Justes

Insuffisantes